

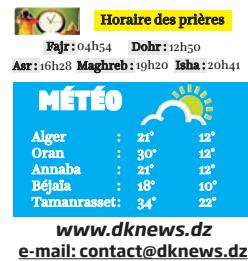
## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 8 avril 2025 / 9 Chawal 1446 - N° 3798 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



CONSEIL DES MINISTRES  
**Tebboune préside une réunion**  
P. 3

ALGÉRIE - ONU  
**Attaf reçoit l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental**  
P. 24

ALGÉRIE - NIGÉRIA  
**La nouvelle ligne aérienne Alger-Abuja insufflera un nouvel élan aux relations économiques et humaines entre les deux pays**  
P. 24

## ALGÉRIE - MALI - SAHEL

# L'Algérie exprime sa "grande consternation" concernant les communiqués diffusés par le gouvernement malien et la CES

► L'Algérie décide la fermeture de son espace aérien au Mali



## FINANCES

**M. Bouzerd participera au Koweït aux réunions annuelles des institutions financières arabes**

P. 6

## MÉDIAS

**Le ministre de la Communication reçoit une délégation du groupe médiatique CNN**

P. 4

## ARMÉE

**ANP: Portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisée du Transport de M'sila**

P. 4

## SANTÉ

CARENCE EN VITAMINE D

**Comment savoir ?**

Pp 12-13

## FOOTBALL

COUPE DE LA CAF - QUART DE FINALE RETOUR

**Le CS Constantine s'envole cet après-midi vers Alger**



FESTIVAL VUES D'AFRIQUE AU CANADA

**Cinq films algériens à l'affiche**

P. 16

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

**Oran : saisie de près de 14.000 comprimés de psychotropes et arrestation de deux individus**

P. 2

## CONSEIL ISLAMIQUE

### Colloque intellectuel sur la question de la Palestine dans la pensée des savants algériens



Le Conseil islamique supérieur organise, ce mercredi, un colloque intellectuel intitulé « La question de la Palestine dans la pensée des savants algériens – Les Cheikh El-Bachir El-Ibrahimi et Chérif Saâd comme modèles ».

L'événement se tiendra dans la salle des conférences du Conseil, à partir de 10 heures du matin

## RESTAURATION

### Djelfa: début des travaux de restauration de la mosquée El Atik du chef-lieu de wilaya



Les travaux de restauration de la mosquée El Atik du chef-lieu de wilaya de Djelfa ont été lancés dernièrement, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de la culture et des arts.

Le projet de restauration de cette mosquée, sise à la cité "El Bordj" de la ville de Djelfa, s'inscrit dans le cadre des opérations de développement englobées par le programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya, a indiqué le directeur par intérim du secteur, Aissa Kaabouche.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Oran : saisie de près de 14.000 comprimés de psychotropes et arrestation de deux individus (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont saisi près de 14.000 comprimés de psychotropes de type "ecstasy" et arrêté deux individus qui opéraient au sein d'un réseau criminel de trafic de drogue, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été lancée suite à des informations recueillies sur le terrain par les éléments de la première section de la brigade de police judiciaire, faisant état de la vente de psychotropes dans les zones urbaines, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après identification et surveillance des activités criminelles de ces individus, en plus de leur localisation et l'accomplissement des procédures légales auprès du procureur de la République près le tribunal d'El-Othmania, les policiers ont arrêté les suspects, a-t-on précisé. Au cours de l'opération, 13.950 comprimés de drogue de type "ecstasy", ainsi que trois véhicules utilisés pour le transport et la distribution de ces drogues ont été saisis, a-t-on ajouté de même source.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### Un mort et 204 blessés en 24 heures (Protection civile)



Une personne est décédée et 204 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar avec un mort et un blessé, suite au renversement d'une motocyclette, suivi d'une chute d'un pont dans la commune de Ti-maoüine.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers aux niveaux des wilayas d'Alger, Ain Témouchent, Médéa et Relizane.

Ain Témouchent, les unités de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à une personne ayant subi des brûlures de deuxième degré et à deux autres personnes sous le choc, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation située dans la commune de Sidi El Safi, à Béni Saf.

## Nâama : 10 blessés dans le renversement d'un bus (Protection civile)

Dix personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de bus survenu lundi dans la commune de Mecheria (Nâama), selon les services de la Protection civile de la wilaya.

Les mêmes services ont précisé que l'accident s'est produit sur la route nationale RN 6, suite à la sortie de route puis le renversement d'un bus de transport de voyageurs circulant sur la ligne Tlemcen-Bechar, près de l'endroit appelé "Touifza", à environ 10 km de la commune de Mecheria, causant des blessures à 10 personnes à différents degrés de gravité.

Les membres de l'unité secondaire de la Protection civile de Mecheria sont intervenus, sur place, pour prodiguer les premiers secours aux blessés, avant de les transférer à l'Etablissement public "Frères Chenafa" de la même commune, a-t-on indiqué.

Pour leur part, les services autorités de sécurité compétentes ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## Médéa : quatorze blessés dans le renversement d'un autobus à Souagui (Protection civile)

Quatorze (14) passagers ont été blessés suite au renversement d'un autobus survenu, lundi matin, sur un tronçon de la route nationale RN 18 B, desservant la localité de Souagui, dans la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit "Sidi-Salem", dans la commune de Souagui, à 65 km à l'est de Médéa, lorsqu'un autobus de transport de voyageurs s'est renversé sur la chaussée, avant de s'immobiliser sur le bas-côté de la route, a indiqué la Protection civile.

Quatorze personnes parmi les passagers de l'autobus ont été blessées à des degrés divers, d'autres étaient en état de choc, a signalé la même source, précisant que les blessés ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués vers la polyvalente de la daira de Souagui.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### L'Algérie lance aujourd'hui sa plateforme numérique dédiée aux étudiants internationaux

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bedri, préside aujourd'hui, mardi, la cérémonie officielle de lancement de la plateforme numérique pour les étudiants internationaux souhaitant étudier en Algérie.

L'événement se déroule en présence des ambassadeurs accrédités et de 600 étudiants internationaux, à la salle des conférences du pôle scientifique et technologique, le martyr Abdellahid Iddaden. Cette initiative fait partie de la mise en œuvre du décret présidentiel définissant les conditions et modalités d'admission des étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur en Algérie.

## ANP

### Journée parlementaire sur l'Armée nationale populaire

La commission de la Défense nationale organise aujourd'hui, à partir de 8h30, une journée parlementaire intitulée "L'Armée nationale populaire : relever le défi de la modernisation et du professionnalisme pour faire face aux enjeux". L'événement se tiendra au siège du Parlement.

## MEDIA

### Le ministre de l'Économie de la connaissance au Forum du Moudjahid

Le Forum du Moudjahid accueille ce matin à partir de 10h, M. Nourredine Wahid, ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Petites entreprises. Cette rencontre offre l'opportunité de discuter des questions relatives à l'innovation, à l'entrepreneuriat technologique et à la transformation de l'économie algérienne vers un modèle basé sur la connaissance et la création de valeur.

## MILA

### Le ministre des Ressources en eau en visite à wilaya

Le ministre des Ressources en eau, M. Tahar Dherbal, effectuera aujourd'hui, mardi, une visite de travail pour inspecter les projets de son secteur dans la wilaya de Mila, accompagné d'une délégation ministérielle importante.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

### Conférence de presse de la 14ème édition

Le ministère de la Culture et des Arts organise ce matin une conférence de presse pour la 14ème édition du Festival international de musique symphonique, qui se tiendra du 17 au 23 avril à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh. Cette édition verra la participation de 17 pays du monde entier.

## ANAH

### Facturation électronique de la filiale de gestion immobilière de l'Agence Nationale de l'Habitat

La filiale de gestion immobilière de l'ANAH informe tous les bénéficiaires des logements à vente en location que les factures de loyer pour le mois de mars 2025 ont été envoyées électroniquement.

Le communiqué de la filiale précise que les factures peuvent être téléchargées et réglées facilement en ligne.

## CONSEIL DES MINISTRES

### Le président de la République préside une réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés portant notamment sur le lancement des réseaux mobiles 5G et les résultats du Recensement général de l'agriculture, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés portant notamment sur le lancement des réseaux mobiles 5G et les résultats du Recensement général de l'agriculture", lit-on dans le communiqué.



## ALGÉRIE - MALI - SAHEL

### L'Algérie exprime sa "grande consternation" concernant les communiqués diffusés par le gouvernement malien et la CES

L'Algérie a exprimé sa "grande consternation" concernant le communiqué rendu public par le gouvernement malien de la transition, ainsi que celui émanant du collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel (CES), indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"Le gouvernement algérien a pris connaissance, avec un sentiment de grande consternation, du communiqué du gouvernement malien de la transition, ainsi que de celui émanant du collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel", informe le texte du ministère. "Par son communiqué, le gouvernement de la transition au Mali porte de graves accusations contre l'Algérie. En dépit de leur gravité, toutes ces allégations mensongères ne dissimulent que très imperfectement la recherche d'exutoires et de dérivatifs à l'échec manifeste de ce qui demeure un projet putschiste qui a enfermé le Mali dans une spirale de l'insécurité, de l'instabilité, de la désolation et du dénuement", précise le texte.

"L'Algérie rejette avec force cette tentation présente dans toutes les attitudes malveillantes et systématiquement infondées par lesquelles la junte des putschistes qui sévissent au Mali tente vainement de faire de notre pays un bouc émissaire aux revers et aux déboires dont le peuple malien paye le prix le plus lourd", ajoute-t-il.

"L'échec de cette clique constitutionnelle est patent à tous les niveaux, politique, économique et sécuritaire. Les seuls succès dont cette même clique peut se prévaloir sont ceux de la satisfaction d'ambitions personnelles au prix du sacrifice de ceux du Mali, de l'assurance

de sa survie au détriment de la protection du Mali et de la prédation des maigres ressources de ce pays frère aux dépens de son développement", affirme le communiqué.

"La collusion que le gouvernement malien établit avec une extrême légèreté entre l'Algérie et le terrorisme manque tellement de sérieux qu'il serait superflu de lui prêter attention ou d'y répondre. En effet, la crédibilité, l'engagement et la détermination de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme n'ont besoin ni d'être justifiés, ni d'être établis.

Par contre, la première menace et la plus déterminante sans doute qui pèse sur le Mali aujourd'hui réside dans l'incapacité des putschistes à assumer la lutte anti-terroriste réelle et effective, au point d'en confier la gestion au mercenariat dont l'Afrique a tellement pâti dans son histoire récente".

"La destruction par les forces algériennes de Défense Aérienne du Territoire d'un drone malien a fait immédiatement l'objet d'un communiqué officiel du Ministère de la Défense Nationale.

Le Gouvernement algérien maintient les termes de ce communiqué et tient à ajouter ce qui suit : Premièrement, toutes les données se rapportant à cet incident sont disponibles dans la banque de données du Ministère algérien de la Défense Nationale, en particulier les images radar qui établissent clairement la violation de l'espace aérien de l'Algérie.

Deuxièmement, il ne s'agit pas de la première violation par un drone malien de l'espace aérien de l'Algérie, mais bien de la troisième en l'espace de seulement quelques mois. Les deux premières violations sont intervenues respective-

ment le 27 août 2024 et le 29 décembre 2024. Toutes les données se rapportant à ces violations sont disponibles dans la banque de données du Ministère de la Défense Nationale.

Troisièmement, s'agissant de l'incident intervenu dans la nuit du 31 mars au 01 avril 2025, toutes les données disponibles dans la banque de données du Ministère algérien de la Défense Nationale, y compris les images radar, établissent qu'il y a eu violation de l'espace aérien de l'Algérie à minuit huit minutes sur une distance de 1,6 km.

Le drone en question a, dans un premier temps, violé l'espace aérien national, il s'est ensuite éloigné, avant d'y retourner en prenant une trajectoire offensive.

Quatrièmement, l'entrée du drone malien dans l'espace aérien algérien, son éloignement, puis son retour offensif sur zone ont entraîné sa qualification de manœuvres d'hostilité caractérisée. Suite à cette qualification, le Commandement des Forces de Défense Aérienne de l'Algérie a ordonné sa destruction", précise la même source. "Le Gouvernement algérien regrette, par ailleurs, profondément l'alignement inconsidéré du Niger et du Burkina Faso sur les thèses fallacieuses présentées par le Mali", assure le communiqué. Il regrette, également, "le langage outrancier et injustifié tenu à l'égard de l'Algérie, un langage qu'il condamne et rejette avec une extrême fermeté".

"Le Gouvernement algérien regrette, également, d'avoir à appliquer la réciprocité et à procéder au rappel, pour consultation, de ses ambassadeurs au Mali et au Niger et à différer la prise de fonction de son nouvel ambassadeur au Burkina Faso", conclut le texte.

### L'Algérie décide la fermeture de son espace aérien au Mali (MDN)

L'Algérie a décidé, hier, la fermeture de son espace aérien à la navigation aérienne en provenance ou à destination de l'Etat du Mali, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Face aux violations répétées par l'Etat du Mali de

notre espace aérien, le Gouvernement algérien a décidé la fermeture de ce dernier à la navigation aérienne en provenance ou à destination de l'Etat du Mali, et ce, à partir d'aujourd'hui 07 avril 2025", a précisé le communiqué.

## POLICE

### La DGSN signe des conventions de coopération dans le domaine de la formation avec des établissements nationaux

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a signé, lundi, des conventions de coopération dans le domaine de la formation avec l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST), l'Ecole nationale d'administration (ENA) et le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD).

Ces conventions ont été signées à l'occasion d'une Journée d'étude sur "la gestion stratégique de la performance", organisée par la DGSN à l'Ecole supérieure de Police Ali-Tounsi, en collaboration avec l'ENA. Président l'ouverture de cette rencontre scientifique, le Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, a salué la contribution de ces établissements à la formation spécialisée des personnels de la DGSN, soulignant l'importance de ces conventions de coopération pour "le renforcement des capacités professionnelles de la ressource humaine policière qualifiée".

Relevant l'importance de la gestion stratégique de la performance, M. Badaoui a expliqué que ce type de gestion représentait pour la DGSN "une étape stratégique à même d'apporter une valeur ajoutée à la réalisation des objectifs sécuritaires et de contribuer à la préservation de la sécurité des citoyens et des biens".

"L'adoption de cette nouvelle vision s'inscrit dans le cadre de la modernisation des méthodes de gestion aux niveaux central et local et de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat dans la promotion du service public orienté vers les citoyens, notamment à travers la généralisation du programme de numérisation tracé par les hautes autorités du pays", a-t-il dit. Les travaux de cette Journée d'étude se sont déroulés en présence du président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, du Directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, du Directeur du CREAD, Ahmed Zakane, d'experts et d'enseignants de l'ENA, de représentants de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion et de cadres des services centraux de la DGSN. Les responsables et les cadres des services de police aux niveaux régional et local ont également suivi les travaux de cette journée par visioconférence.

APS

**UNIVERSITÉ****Signature d'un accord de coopération entre l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem et l'Université "Federico II" de Naples (Italie)**

L'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem a récemment signé un accord de coopération avec l'Université Federico II de Naples (Italie), a indiqué, lundi, un communiqué de l'Université de Mostaganem. Le communiqué précise que cet accord a été signé par le professeur Brahim Boudraj, recteur de l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, et le professeur Matteo Loretto, recteur de l'Université Federico II de Naples.

Selon la même source, l'accord vise à élargir les échanges entre les deux universités, en particulier concernant les enseignants, le personnel administratif et les étudiants dans les domaines de la médecine et de la pharmacie, avec la possibilité de l'étendre à d'autres domaines, à l'avenir, comme convenu dans les termes de l'accord. A travers ce partenariat, l'Université de Mostaganem cherche à renforcer sa coopération avec des universités situées de l'autre côté de la Méditerranée, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la recherche scientifique et de la formation, a ajouté la même source.

Le communiqué souligne que l'Université de Mostaganem compte également conclure des accords similaires avec des universités étrangères reconnues sur l'échelle internationale en matière de reconnaissance scientifique et de recherche et développer des partenariats pour soutenir les chercheurs et les étudiants à différents niveaux et dans divers domaines scientifiques.

**MÉDIAS****Le ministre de la Communication reçoit une délégation du groupe médiatique CNN**

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, lundi à Alger, une délégation du groupe médiatique CNN, avec laquelle il a évoqué les perspectives de partenariat dans le domaine de l'information, indique un communiqué du ministère.

La délégation était composée du directeur au sein de CNN International, chargé des partenariats stratégiques pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Walid Chamak, et du vice-président chargé des partenariats stratégiques au sein du même groupe, Oikonomou Konstantinos, précise le communiqué.

Cette rencontre a été "l'occasion de discuter des perspectives de partenariat dans le domaine de l'information", poursuit la même source, faisant état de "l'intention de la délégation médiatique d'établir un partenariat avec l'Algérie dans les domaines de l'information et des relations publiques, avec la possibilité d'ouvrir un bureau de la chaîne CNN en Algérie, ainsi que de créer une branche de la plateforme numérique de la chaîne dédiée aux affaires régionales".

Dans le même sillage, "il est prévu d'élargir les perspectives de coopération médiatique entre les institutions médiatiques algériennes et le groupe CNN, no-



tamment à travers un partenariat avec l'Etablissement public de télévision (EPTV) et une ouverture sur l'international en collaboration avec l'université algérienne", ajoute le texte.

La délégation médiatique a, en outre,

passé en revue les perspectives de la formation entre l'Algérie et le groupe, à travers l'ouverture d'une académie de formation des journalistes et des professionnels du secteur médiatique, conclut le communiqué.

**EDUCATION****Baccalauréat professionnel : rencontre de coordination entre MM. Sadaoui et Oualid**

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Yacine El Mahdi Oualid, ont examiné, dimanche à Alger, l'état d'avancement du travail de l'équipe chargée de l'élaboration du projet relatif au baccalauréat professionnel et

à la création de lycées professionnels, indique un communiqué du ministère de l'Education nationale.

Lors d'une rencontre de coordination, les deux ministres ont souligné la nécessité de "finaliser tous les détails permettant de mener à bien ce projet ambitieux" et d"élaborer une stratégie de com-

munication efficace permettant aux élèves concernés et à leurs parents d'accéder à toutes les informations et données liées à l'orientation vers l'enseignement professionnel sanctionné par un baccalauréat professionnel et à ses débouchés", précise le communiqué.

A cette occasion, MM. Sa-

daoui et Oualid ont appelé à "mettre à profit la semaine nationale de l'information, qui sera organisée ce mois-ci au niveau des établissements d'enseignement, pour permettre aux élèves et à leurs parents d'accéder à toutes les informations liées au baccalauréat professionnel", selon la même source.

**ARMÉE****ANP: Portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisée du Transport de M'sila**

Des Portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisée du Transport 551 Chahid Zerouak-Bayazid de M'sila, relevant de la 1<sup>e</sup> Région militaire, ont été organisées, lundi, à la maison de la culture Guenfoud-Hamlaoui.

Le commandant du secteur militaire opérationnel de M'sila, le colonel Chaâbane Madani, a indiqué, lors de l'inauguration de l'événement, que cette manifestation, inscrite dans le cadre du plan de communication du commandement des forces terrestres, vise à présenter les missions de formation de cette structure de formation au double plan théorique et pratique.

Il a ajouté que ces Portes ouvertes qui se poursuivent durant trois jours sont destinées à renforcer les liens entre l'institution militaire et le public,

et à familiariser ce dernier avec les différents équipements et les installations du centre qui assure une formation de haut niveau dans le domaine de la conduite et du maniement de tous les types de véhicules.

De son côté, le commandant du centre, dans une allocution prononcée à l'occasion, a présenté le Centre, son organisation et les spécialités de formation dispensées, avant de souligner le rôle de l'arme du transport en matière de défense nationale.

Un film documentaire sur le centre 551 Chahid Zerouak-Bayazid, consacré, notamment, au fonctionnement du simulateur moderne de conduite et aux installations sportives de l'établissement, a également été projeté lors de l'inauguration de ces Portes ouvertes.

**ANP: Journées d'information sur les activités de la Direction centrale des carburants à Oran**

Les Journées d'information sur les activités de la Direction centrale des carburants de l'Armée nationale populaire (ANP) ont débuté, lundi, au Centre de communication régional "Chahid Boubern Mohamed" à Oran, dans la 2<sup>e</sup> Région Militaire.

La cérémonie d'ouverture de cet événement, qui se poursuit jusqu'au 12 mois en cours, a été présidée par le Commandant de la Logistique de la 2<sup>e</sup> Région Militaire, le Général-Major Merabet Djemaï, au nom du Commandant de la 2<sup>e</sup> RM, en présence d'officiers et de cadres de l'Armée Nationale Populaire, de journalistes et d'étudiants universitaires.

Dans son discours, le Général-Major Merabet Djemaï a souligné que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la politique de communication et d'ouver-

ture adoptée par le haut commandement de l'Armée Nationale Populaire, visant à renforcer l'interaction et la communication entre l'institution militaire et la société civile, tout en sensibilisant aux évolutions technologiques dans le domaine militaire et en mettant en lumière les opportunités professionnelles à travers la présentation des spécialités et de la formation au sein de l'armée, offrant ainsi l'opportunité aux jeunes désireux de rejoindre l'institution militaire".

Il a ajouté que ces journées permettent de "découvrir les missions confiées à la Direction centrale des Carburants du ministère de la Défense nationale, qui joue un rôle essentiel et central dans le soutien logistique des différentes forces armées à travers le pays, en assurant les nombreuses et diverses exigences et en

approvisionnant les unités de la base de combat, en étant consciente des défis et en œuvrant pour relever les enjeux, notamment face à la situation géopolitique mondiale et régionale actuelle".

Le Général-Major Merabet Djemaï a également souligné que "les guerres ont toujours été, et restent, des guerres d'approvisionnement et de ressources, et la victoire revient uniquement à ceux qui savent organiser ces ressources et comment les acheminer en temps voulu aux différentes unités, tout en rationalisant leur gestion et en les préservant pour les utiliser avec compétence et rationalité".

Il a précisé que "les unités de soutien en carburants sont comme des artères qui alimentent la base de combat de l'Armée nationale populaire et que la capacité d'un soldat, son moral, son niveau psychologique et sa combativité dépen-

dent largement de l'efficacité des réseaux de soutien en ce carburant vital et de la fiabilité de ses performances".

Durant cet événement, l'accent est mis sur les différents équipements pétroliers et une série de matériels techniques et électroniques utilisés au sein du Corps des Carburants de l'ANP, tels que les réservoirs souples, les stations de carburant de campagne et les équipements de distribution portables, entre autres.

Sont également exposées les dépôts de carburant de terrain, les unités de production des matériaux pour la lutte contre les incendies, ainsi que les équipements électroniques modernes utilisés dans les domaines de la mesure, du contrôle et de la surveillance des produits pétroliers.

APS

**ILLIZI****Plus de 200 logements raccordés au réseau électrique à travers la wilaya**

Plus de 200 logements nouvellement réalisés ont été raccordés au réseau électrique à travers les communes de la wilaya d'Ilizzi, a rapporté lundi la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme 2025, a ciblé 100 logements dans la commune d'Ilizzi, les communes de Debdeb (20), In Amenas (24) et Bordj Omar Driss (66 logements), en plus de l'installation de quatre (4) nouveaux transformateurs électriques, avec un réseau long du 6 km, a-t-on détaillé.

Des travaux de réhabilitation du réseau électrique ont été également achevés sur une longueur de 4,55 km à travers le territoire de la wilaya, ciblant notamment les anciens réseaux qui ont été réhabilités à travers plusieurs régions, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service, selon la même source.

Un projet de raccordement de 500 logements au réseau électrique est en cours de réalisation dans la commune d'In Amenas, dont les travaux enregistrent un avancement estimé à 65 %.



La même collectivité a également bénéficié de 500 branchements électriques, de 2,40 km de réseau de distribution moyenne tension (MT), et de 10 km de réseau basse tension (BT), outre l'installation de 10 transformateurs électriques, a-t-on fait savoir.

**CONSTANTINE****Lancement d'un nouveau programme de raccordement de près de 1.900 foyers en électricité et gaz naturel**

Un nouveau programme portant raccordement de 1899 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz naturel en zones urbaines, suburbaines et rurales, réparties sur 9 communes de la wilaya de Constantine, a été lancé au titre de l'exercice 2025, a appris l'APS lundi auprès de la direction de l'énergie et des mines (DEM).

Ce programme consiste en la réalisation de 34 opérations, dont 22 concernant l'alimentation en énergie électrique de pas moins de 1.502 habitations à travers l'installation d'un réseau de plus de 30 km de lignes de basse et moyenne tensions, a indiqué le chargé de la gestion du service électricité et gaz de cette direction, Tarek Gamouh. Le



reste, a-t-il ajouté, concerne 12 autres opérations liées à l'approvisionnement en gaz naturel de 397 foyers, soulignant que ces projets portent sur la réalisation de plus de 13 km de réseaux gaziers, visant la généralisation de l'alimentation en cette énergie pro-

pre, notamment dans des zones rurales éparses et dans des sites d'extensions urbaines.

L'ensemble de ces projets (34) ont mobilisé un budget d'investissement dépassant 370 millions DA, a précisé le même responsable, relevant que les

mechta de Sidi Khemis et d'Aïn Hamra, dans la commune de Beni H'midène, Ayoune Saâd, Sidi Arab et Retba supérieur, dans la commune de Didouche

Mourad, en plus des zones rurales Zehana, Bir El Krates et Kariet Loufi, dans la commune d'Aïn Abid, figurent parmi les localités inscrites au programme.

Plus de 2.900 foyers répartis sur différentes communes de la wilaya de

Constantine avaient bénéficié des bienfaits de ces deux énergies, l'année précédente (2024), a-t-on rappelé de même source, signalant que les taux de couverture en électricité et gaz naturel ont atteint respectivement 99 et 95 % à l'échelle locale.

**BOUIRA****Raccordement du village Kalaât El Kherba à Maâla au gaz naturel**

Le village situé en montagne et enclavé de Kalaât El Kherba, relevant de la commune de Maâla, sur les hauteurs de Lakhdaria, (wilaya de Bouira), a été raccordé au réseau de gaz naturel, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

Cette localité compte au total 103 foyers tous raccordés au réseau de gaz grâce à ce projet réalisé dans le cadre du programme de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens de ces régions enclavées.

Le projet a porté sur la réalisation d'un réseau d'une longueur de plus de 13 kilomètres pour une enveloppe financière de l'ordre de 25,58 millions de dinars, avec une participation de la direction de distribution à hauteur de 6,39 millions de dinars, selon les détails fournis par le directeur de distribution de la wilaya de Bouira, M. Khaled Messaoudi. Après cette mise en service, les services de Sonelgaz ont lancé un appel aux habitants de cette localité nouvellement raccordée au réseau gazier, afin qu'ils procèdent à la réalisation de leurs installations intérieures et se rapprochent des agences commerciales de Sonelgaz pour s'acquitter des frais de raccordement, et pour pouvoir bénéficier de cette précieuse énergie.

En février dernier, les mêmes services avaient annoncé le raccordement en gaz de plus de 55.700 logements répartis sur plusieurs communes de la wilaya de Bouira pour un

montant de 2 milliards de DA. Par ailleurs, une autre enveloppe financière de 1,47 milliard de DA a été allouée pour le raccordement en gaz et en électricité de quelque 56 zones isolées qui comptent plus de 1200 foyers, à travers la wilaya, ont rappelé les mêmes services.

**LAGHOUAT****Plusieurs opérations réalisées pour renforcer les réseaux électriques**

Plusieurs opérations ont été réalisées pour renforcer les réseaux de distribution d'électricité dans la wilaya de Laghouat, en prévision de l'été 2025, ont rapporté dimanche les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

Il s'agit de la réalisation de 30 km de réseaux électriques de haute et basse tension (HT-BT), et l'installation de 23 transformateurs électriques, a-t-on indiqué.

Un budget de l'ordre de 277 millions dinars a été alloué à ces opérations, ciblant notamment les quartiers et les cités qui enregistrent des perturbations en matière d'alimentation électrique, a précisé à l'APS,

**MOSTAGANEM****Attribution de 360 millions de DA pour des projets de développement dans les communes de la daïra de Sidi Lakhdar**

Un montant de 360 millions DA a été attribué à des projets de développement dans les communes de la daïra de Sidi Lakhdar (Mostaganem), a-t-on appris, des services de la wilaya.

Le programme de soutien au développement social et économique des communes de Sidi Lakhdar, Benabdelmalek Ramdane et Hadjadj a alloué 360 millions DA pour financer 28 opérations de développement dans divers secteurs.

Dans ce cadre, la commune de Sidi Lakhdar a bénéficié de 8 opérations de développement d'une valeur totale de 127 millions DA, selon la même source.

Le secteur des travaux publics a bénéficié de la part la plus importante de ces opérations, avec la réhabilitation des chemins communaux dans les villages d'Ouled Ghazi, Takour, Ouled Lahcen, El Graïna, Sidi Ahmed, Ezzine, Ouled Djilali Belarbi et Rekaknia, entre autres.

Cette année, quatre terrains de sport de proximité seront aménagés dans les quartiers de la ville de Sidi Lakhdar, et le réseau d'assainissement sera étendu dans le village de Trabââ Es-Sahel, fait-on savoir.

Le programme de développement social et économique dans la commune avoisinante de Hadjadj comprend 9 opérations d'une valeur totale de 109 millions de dinars pour aménager une partie du village de Trabââ Es-Sahel, entretenir les chemins dans les villages de Hdachda et Zerifia, et construire deux terrains de sport de proximité dans les villages de Djebara et Smara.

Les villages d'Ouled Boukhatem et El Bouakir de cette même commune bénéficient d'un projet de réalisation d'un réseau d'assainissement, tandis que le village de Djebabra verra son école primaire dotée d'une cantine scolaire, ajoute la même source.

La commune de Benabdelmalek Ramdane verra la réalisation de 11 opérations pour un montant de 129 millions DA, permettant l'aménagement de trois terrains de sport de proximité dans les villages de Deradis, Ouled Younes, et Es-Sakhra, ainsi que l'aménagement du quartier "Saker Mohamed" au centre de la commune, et du village de Rouaouna.

Quatre salles de classe seront également réalisées pour l'extension de l'école du village de Deradis.

Dans le cadre de ce même programme de développement, un réservoir d'eau sera construit dans le village d'El Behair, ainsi que des réseaux d'assainissement dans les villages d'Ouled Younes, de la ferme Boucharab, en plus de l'ouverture de chemins dans les villages de Touafir, Chaibia et De-rouaïch, souligne-ton.

le chargé de communication de l'entreprise, Mourad Ghalem.

La wilaya de Laghouat dispose de 80 lignes électriques, réparties sur cinq (5) centres de transformation électrique, au niveau des communes d'Aflou, Laghouat et Hassi R'mel, en attendant l'achèvement des travaux de réalisation de deux nouveaux centres de transformation dans la commune d'El Beïda et la nouvelle ville de Bellil, selon la même source.

Elle recense également 4.309 transformateurs électriques de basse tension (BT), un réseau électrique de basse tension (BT) de 3.949 km et un autre de haute tension (HT) de 4.727 km, a-t-on signalé.

**APS**

## FINANCES

### M. Bouzred participera au Koweït aux réunions annuelles des institutions financières arabes

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, participera à la tête d'une délégation de son département ministériel et de représentants de la Banque d'Algérie, aux travaux des réunions annuelles communes des institutions financières arabes, qui se tiendront ce mercredi au Koweït, indique lundi un communiqué du ministère.



Organisées par les institutions financières arabes, ces réunions "constituent un événement majeur pour la coopération économique et financière arabe. Elles permettent aux pays membres de ces institutions de se rencontrer, d'échanger sur les enjeux économiques régionaux, d'approuver les bilans et états financiers, et d'examiner le programme de travail propre à chaque institution", souligne la même source.

Par la même occasion, M. Bouzred "participera à deux

événements importants : la 16e session du Conseil des ministres des Finances arabes, où il aura l'occasion de discuter des défis et des priorités économiques et financières de la région avec ses homologues", ainsi qu'à "la 15e réunion du Comité de supervision du Fonds +Badir+ pour le développement des petits et moyens projets du secteur privé dans les pays arabes, une plateforme dédiée à l'investissement et le développement", précise la même source. Ces institutions finan-

cieres arabes, indique le communiqué, sont le Fonds Monétaire Arabe (FMA), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), l'Organisme arabe pour la garantie des investissements et de crédits à l'exportation (OAGICE) et l'Organisme arabe de l'investissement et du développement agricole (OAIDA). Les réunions annuelles communes de ces institutions constitueront aussi "une plateforme unique pour le dialogue et la collaboration entre les ministres arabes des Finances et de l'Economie, les présidents des Conseils d'administration des institutions financières arabes, les Gouverneurs des banques centrales arabes, les représentants du Fonds monétaire international et des banques multilatérales de développement et les experts et spécialistes dans les domaines financier et économique", note le ministère.

## ENERGIE

### Accord entre Sonatrach et le partenaire américain, Baker Hughes, pour diversifier la production

Le groupe Sonatrach a conclu dimanche à Blida un accord avec son partenaire américain Baker Hughes dans la filiale Algesco, spécialisée dans la réparation et maintenance de turbines, en vue de diversifier sa production pour investir le marché africain.

"Il est important de diversifier la production de la société de réparation et maintenance des turbines et compresseurs destinés aux véhicules industriels de Sonatrach et Sonelgaz, dans une perspective d'intégrer les marchés africains", a indiqué le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de la société Algesco, sise dans la zone industrielle Guerouaua de Boufarik, en présence des P-DG de Sonelgaz et de la compagnie américaine "Baker Hughes", respectivement Mourad Adjali et Lorenzo Simonelli.

Il a ajouté qu'une "importance extrême" sera accordée à Algesco, qui fait office

d'"important outil" pour Sonatrach et Sonelgaz, au regard des opérations de maintenance et de réparation qu'elle réalise à leur profit, à travers, a-t-il dit, "un plan de développement spécial qui lui conférera un caractère international et lui permettra d'intégrer les marchés africains".

Sachant que cette société opère actuellement à une échelle régionale intégrant notamment la Tunisie et l'Egypte, M. Lorenzo Simonelli s'est dit, pour sa part, "heureux d'être en Algérie, exprimant son souhait de "développer le partenariat qui unit les deux pays dans ce domaine".

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune" qui a "encouragé Sonelgaz et Sonatrach à intégrer le marché africain", a noté, à son tour, le P-DG de Sonelgaz, Mourad Adjali.

Il a souligné avoir convenu, lors de cette rencontre avec le partenaire américain "Baker Hughes" de diversifier la production de cette société grâce à

la réalisation de turbines à gaz d'une capacité moyenne de 20, 30 et 50 mw, qui font l'objet d'une "forte demande", sur le marché africain, notant que l'entreprise a reçu plusieurs demandes de pays africains, à l'instar du Burkina Faso, le Niger et le Sénégal.

"À partir de cette tribune, nous nous apprêtons à nous lancer effectivement dans la conquête du marché africain", a-t-il ajouté. L'opportunité a permis aux responsables de Sonatrach, Sonelgaz et Baker Hughes, en tant que partenaires dans la filiale Algesco, "d'effectuer une inspection des différents ateliers et d'aborder, lors d'une réunion organisée sur le site, le plan de développement de cette société", a rapporté un communiqué rendu public par le groupe Sonatrach.

Selon le communiqué, le PDG de Sonatrach et son homologue de la compagnie américaine Baker Hughes ont "passé en revue l'état d'avancement de la 3e phase du projet de renforcement du gisement de Hassi R'Mel. Ils ont souligné l'im-

portance du respect des délais fixés pour ce projet stratégique".

Les discussions entre les deux parties ont, également, porté sur les moyens de consolider les relations de coopération existantes dans le domaine de la fabrication des équipements énergétiques et sur la recherche de nouvelles opportunités de nature à renforcer le futur partenariat avec Baker Hughes.

MM. Hachichi et Simonelli ont évoqué la relance des activités de la société mixte APAC, spécialisée dans les équipements industriels et les pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures.

A noter que la compagnie américaine Baker Hughes est un partenaire de Sonatrach dans les filiales Algesco et APAC, tout en contribuant à plusieurs projets de développement vitaux dans le secteur de l'énergie en Algérie. Elle compte parmi les plus importantes compagnies mondiales spécialisées dans les technologies de l'énergie, a conclu le communiqué.

## COMMERCE INTÉRIEUR

### Zitouni préside une réunion de coordination avec les cadres du ministère (communiqué)

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination avec les cadres du ministère, consacrée à la présentation du programme de modernisation du secteur du commerce intérieur et de la régulation du marché national dans le cadre de l'application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, le ministre a annoncé "le lancement, à partir de ce mois d'avril, d'une série de rencontres de concertation avec les différents acteurs du marché, notamment les organisations professionnelles, les opérateurs économiques, les commerçants et les associations de protection du consommateur".

Ces rencontres visent à "associer tous les partenaires à l'enrichissement des projets de textes législatifs et organisationnels relatifs à la modernisation du secteur, en adéquation avec les mutations socio-économiques", a fait savoir le ministre.

Dans ce contexte, M. Zitouni a affirmé que le programme de modernisation qui vise "une gestion rationnelle et transparente des marchés nationaux", repose sur des outils numériques et de contrôle modernes ainsi que des réseaux de distribution organisés, d'autant plus qu'il préserve le pouvoir d'achat du citoyen et encourage l'investissement dans les grands et moyens espaces commerciaux.

## DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LITHIUM

### Arkab reçoit le chercheur et scientifique algérien Pr Karim Zaghib

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, le Pr Karim Zaghib, chercheur et scientifique algérien, pour faire le point sur les consultations relatives au développement de la filière lithium en Algérie, en tant que pilier stratégique pour une transition énergétique axée sur les ressources minérales nationales et leur valorisation au niveau local, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Tafer, du secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassâa, et du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, a été consacrée au "suivi de l'état d'avancement des consultations relatives au développement de la filière lithium en Algérie, en tant que pilier stratégique d'une vision globale pour une transition énergétique axée sur l'exploitation des ressources minérales nationales et leur valorisation au niveau local dans un cadre industriel intégré".

Cette rencontre, la deuxième entre les deux parties, vise à renforcer la coopération scientifique et technique en soutien au processus de transition énergétique en Algérie. L'accent a été mis sur "l'importance de la mise en place d'une structure de coordination pour le groupe de travail dont l'installation a été décidée lors de la précédente rencontre, afin d'assurer un suivi efficace et de faciliter la mise en œuvre des projets liés au développement de cette filière".

À cette occasion, M. Arkab a souligné "la nécessité d'accélérer le rythme de travail et d'identifier les projets prioritaires, notamment ceux liés à la valorisation du lithium et d'autres minéraux critiques, à travers le développement d'une chaîne de production locale intégrée incluant les étapes d'exploration, de transformation, de fabrication et de formation, contribuant ainsi à la création d'une valeur ajoutée, mais aussi d'emplois durables", selon la même source.

À cet effet, il a été convenu d'entamer l'élaboration d'un plan d'action détaillé incluant les étapes essentielles pour le développement de la filière lithium, en identifiant les projets prioritaires et en assurant une exploitation optimale des ressources recelées l'Algérie.

Il a également été convenu de mettre en place un programme de formation pour la qualification des compétences nationales dans ce domaine, ajoute le ministère.

De son côté, le Pr Zaghib a réaffirmé "son plein engagement à accompagner l'Algérie dans cette démarche ambitieuse, en s'appuyant sur sa longue expérience scientifique et technique dans les domaines du stockage d'énergie, du développement de batteries, notamment de type lithium-fer-phosphate (LFP), de la fabrication de cellules photovoltaïques et de la valorisation des minéraux stratégiques", saluant "la forte volonté politique affichée par l'Algérie pour la concrétisation d'une transition énergétique sur des bases scientifiques et technologiques solides".

APS

**CHINE****Les réserves de change restent supérieures à 3.200 milliards de dollars**

Les réserves de change de la Chine sont restées supérieures à 3.200 milliards de dollars pendant 16 mois consécutifs, selon des données officielles publiées lundi.



Les réserves s'élevaient à 3.240,7 milliards de dollars à la fin du mois de mars, en hausse de 13,4 milliards de dollars, soit une augmentation de

0,42%, par rapport au mois précédent, selon l'Administration nationale des changes. La même source a attribué "cette performance régulièr

ière", à la stabilité générale et à la reprise continue de l'économie chinoise, ainsi qu'aux progrès réalisés en matière de développement.

**PÉTROLE****Le Brent recule face aux inquiétudes sur la croissance mondiale**

Les cours du pétrole continuent de reculer lundi, tombant à des niveaux inédits depuis quatre ans, plombés par les anticipations d'un ralentissement de la croissance mondiale qui pourraient affecter la demande de brut.

Ce lundi matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, chutait de 2,70% à 63,81 dollars, après être tombé à 62,51 dollars, au plus bas depuis avril 2021.

Le baril de West Texas Intermediate, référence américaine, pour livraison

en mai, baissait de 2,84% à 60,23 dollars, après avoir également touché un nouveau plus bas depuis avril 2021, à 58,95 dollars.

Le pétrole s'incline "sous l'effet conjugué de l'augmentation des droits de douane, qui a abaissé les perspectives de demande de pétrole", notent des analystes.

Le président américain, Donald Trump, est resté inflexible dimanche, après son offensive douanière lancée mercredi, qui prévoit un droit de douane plancher supplémentaire

de 10% et des majorations pour certains pays, comme par exemple 20% de taxes pour l'Union européenne.

Particulièrement touchée, la Chine, premier importateur de pétrole mondial, est désormais visée par 34% de taxes qui s'ajoutent aux surtaxes qu'elle subissait déjà.

En réplique, Pékin va imposer des droits de douane supplémentaires de 34% sur les produits américains dès le 10 avril.

"L'industrie manufacturière et le commerce,

qui sont des secteurs énergivores de la croissance économique, seront les plus durement touchés", et "par conséquent, les carburants industriels, tels que les matières premières pétrochimiques, le gazole et le fioul, subiront l'impact le plus négatif", selon des experts.

Cela pourra déboucher sur "un ralentissement de la demande mondiale de pétrole de 0,1 million de baril par jour pour chaque baisse de 0,1 point de pourcentage du PIB", estiment-ils.

**MONNAIES****Le dollar recule face à l'euro et au franc suisse**

Après le choc des annonces douanières américaines, le dollar recule lundi face à l'euro et au franc suisse, mais en hausse face au yuan, les investisseurs tentant d'évaluer l'impact sur la croissance et l'inflation.

Tandis que les bourses mondiales plongent, le billet vert est tiré à l'encontre des droits de douane annoncés mercredi pourraient provoquer un choc sur la croissance, mais également une accélération de l'inflation aux Etats-Unis.

Après s'être effondré jeudi - perdant jusqu'à 2,6% face à l'euro - et avoir joué au yo-yo vendredi, le billet

vert reculait de 0,18% face à l'euro, à 1,0977 dollar lundi matin.

Face à la livre, plombée par un renforcement des attentes de baisses de taux d'intérêt britanniques, il prenait 0,18%, à 1,2864 dollars.

Face à des monnaies perçues comme des valeurs refuge, le dollar s'inclinait lourdement: il tombait de 1,03% par rapport à la devise helvétique, à 0,8519 franc suisse pour un dollar, et lâchait 0,73% face à la monnaie japonaise, à 145,86 yens.

Donald Trump est resté inflexible dimanche, après son offensive doua-

nière lancée mercredi, qui prévoit un droit de douane plancher supplémentaire de 10% et des majorations pour certains pays: 20% de taxes pour l'Union européenne, 31% pour la Suisse, 24% pour le Japon.

Particulièrement touchée, la Chine est désormais visée par 34% de taxes, en plus des surtaxes qu'elle subissait déjà.

Pékin a répliqué en annonçant vendredi 34% de taxes sur les importations américaines.

En conséquence, le dollar gagnait 0,41% contre le yuan offshore chinois, à 7,3121 yuans pour un dollar.

**ETATS-UNIS****Plus de 50 pays prêts à négocier sur les nouveaux tarifs douaniers**

L'administration américaine a affirmé dimanche que plus de 50 pays veulent négocier sur les droits de douane imposés par Washington, prévenant que ces discussions pourraient prendre plusieurs mois. "Plus de 50 pays ont approché le gouvernement au sujet d'une réduction de leurs barrières douanières, de leurs droits de douane et l'arrêt de leur manipula-

tion de changes", a déclaré le ministre américain des Finances Scott Bessent aux médias locaux. "Nous allons voir si ce qu'ils ont à proposer est crédible", a ajouté Scott Bessent précisant toutefois que "ce n'est pas le genre de chose que vous pouvez négocier en quelques jours ou quelques semaines".

De son côté, le ministre américain du Commerce

Howard Lutnick a prévenu dimanche, que "les droits de douane (arrivaient)" et ne feraien pas l'objet, "dans l'immédiat, d'exemptions négociées".

Les pays qui ont proposé d'ouvrir des discussions "le font parce qu'ils comprennent qu'ils vont subir une bonne partie de ces droits de douane", a estimé quant à lui le principal conseiller économique de la Maison

Blanche, Kevin Hassett. Le président américain Donald Trump a décidé d'imposer un taux universel de 10% de taxe douanière sur tous les produits importés aux Etats-Unis, entré en vigueur samedi.

Ce taux va être relevé, dès mercredi, pour plusieurs dizaines de partenaires commerciaux majeurs, notamment l'Union européenne (20%) et la Chine (34%).

**MARCHÉS BOURSIERS**  
**Wall Street pointe vers une nouvelle chute lundi**

Les contrats à terme sur les principaux indices de la Bourse de New York s'affichaient en nette baisse, dimanche, laissant présager d'une nouvelle chute, lundi, de Wall Street, toujours secouée par la vague de droits de douane annoncée par Donald Trump.

Vers 22H35 GMT, peu après la reprise de cotation de ces contrats, à 22H00 GMT, celui portant sur le Dow Jones reculait de 3,56%, tandis que celui de l'indice élargi S&P 500 flanchait de 3,85%.

**La Bourse de Tokyo dévisse de 7% dans les premiers échanges**

La Bourse de Tokyo chute de plus de 7% peu après l'ouverture tandis que celle de Séoul dégringole de 4,6%, suite à la débâcle de Wall Street et dans des marchés affolés par l'impact économique de la guerre commerciale tous azimuts lancée par Washington.

Vers 00H10 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei dévissait de 7,44% à 31.255 points, tandis que l'indice élargi Topix lâchait 8,14%.

A Séoul, l'indice Kospi abandonnait 4,77% et à la Bourse de Sydney, l'indice S&P/ASX 200 dégringolait de 5,83%.

**Les Bourses asiatiques dévissent, le pétrole au plus bas en 4 ans**

Les Bourses asiatiques ont dévissé dans les premiers échanges lundi, Tokyo dégringolant de 8%, tandis que les contrats à terme laissaient présager un nouveau plongeon à Wall Street, dans des marchés paniqués par l'offensive douanière par Donald Trump. Les cours du pétrole s'enfonçaient de 3% à des niveaux plus bas depuis quatre ans. Vers 01H00 GMT, à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei dévissait de 8,04% à 31.061 points, tandis que l'indice élargi Topix lâchait 8,22%.

A Séoul, l'indice Kospi abandonnait 5,52% tandis qu'à Sydney, l'indice S&P/ASX 200 chutait de 6,46%. La Bourse de Taïwan a ouvert sur une dégringolade de près de 10% tandis que Singapour dévissait de 7%.

Fermés en raison d'un jour férié vendredi, les marchés chinois ont également plongé: Hong Kong perdait 9,28% dans les premiers échanges, et Shanghai 4,21%. Mercredi, le président américain a annoncé une première salve de 10% de droits de douane pour l'ensemble des partenaires commerciaux des Etats-Unis, qui a pris effet samedi.

Ce taux va être relevé, dès mercredi, pour des dizaines de pays, notamment la Chine, qui passera à 34%, et nombre d'autres économies asiatiques: 24% pour le Japon, 25% pour la Corée du Sud, 36% pour la Thaïlande, 46% pour le Vietnam...

Vers 23H05 GMT, peu après la reprise de cotation des contrats à terme, celui portant sur le Dow Jones reculait de 3,89%, tandis que celui de l'indice élargi S&P 500 flanchait de 4,39%.

Le Dow Jones reste sur un décrochage de 9,26% sur les deux séances de jeudi et vendredi, et le S&P 500 de 10,52%. Sur ces deux journées, la place américaine a effacé quelque 6.000 milliards de dollars de capitalisation boursière.

Wall Street n'avait pas connu un tel séisme depuis le début de la pandémie de coronavirus en 2020. Quant au baril de pétrole américain WTI pour livraison en mai, échéance de référence, il lâchait 3,39% à 59,89 dollars.

Il descendait sous 60 dollars, pour la première fois depuis avril 2021. L'or noir américain a perdu plus de 16% depuis mercredi. Le baril de Brent de la mer du Nord cédait 3,29% à 63,41 dollars. La devise japonaise, jugée sûre, grimpait de 0,60% face à un billet vert affaibli par les craintes sur l'économie et l'inflation américaines, à 146,03 yens pour un dollar. L'or, valeur refuge par excellence, reprenait son souffle (-1% à 3.003 l'once) mais restait non loin de ses records de jeudi.

APS

## TIZI-OUZOU

# Le salon de l'élevage et des productions laitières reporté d'une semaine

Le premier Salon de l'élevage et des productions laitières prévu initialement entre le 29 avril et le 3 mai prochain à la gare routière de Boukhalfa, entrée ouest de Tizi-Ouzou, a été reporté d'une semaine et se tiendra finalement du 6 au 10 mai, ont annoncé dimanche les organisateurs.

"Initialement prévu le 29 avril pour s'achever le 3 mai, le premier Salon de l'élevage et des productions laitières se tiendra finalement entre les 6 et 10 mai, toujours à la gare routière de Boukhalfa", a-t-on appris auprès de la Chambre d'agriculture de la wilaya (CAW), qui a expliqué ce changement de date par des "raisons organisationnelles". Selon la même source, cette modification de date a été décidée "en raison du cirque Amar qui fera escale au même endroit devant abriter le Salon", a-t-on précisé.

Le cirque Amar a, en effet, informé qu'il sera accueilli dans la ville de Tizi-Ouzou du 8 au 19 avril courant et installera ses "roulettes" et chapiteaux à la gare routière de Boukhalfa pour y présenter ses spectacles. Aussi, poursuit-on, il a été décidé de décaler d'une semaine cet événement dédié à l'élevage et aux productions laitières "afin d'assurer les meilleures conditions de déroulement pour les exposants et les visi-



teurs", en raison de sa nature, qui nécessite un certain temps au préalable pour la préparation du site d'exposition. Hormis la date du déroulement du Salon, les autres modalités concernant la prochaine mani-

festation agricole restent sans changement, a annoncé la chambre, insistant que la clôture des inscriptions pour participer au Salon est fixée au 17 du mois courant.

Placé sous le patronage du

filière lait et du savoir-faire des éleveurs, tout en constituant une opportunité pour rassembler l'ensemble des acteurs de ce secteur stratégique, rappelle-t-on.

Les organisateurs visent à atteindre plusieurs objectifs dont la promotion de la filière lait en offrant une vitrine pour les initiatives, les innovations et les succès enregistrés dans le domaine de l'élevage et de la transformation laitière.

Ils visent également à encourager l'autosuffisance alimentaire en exposant des solutions adaptées et des technologies modernes pouvant contribuer à renforcer la production locale et ainsi limiter les importations des produits laitiers.

Il est aussi attendu à travers cette initiative de soutenir le développement des zones rurales en mettant en lumière le rôle clé de l'élevage dans l'économie locale, tout en insistant sur les opportunités de création d'emplois et de développement durable.

## MASCARA

# La campagne labours-semailles a touché plus de 45.300 hectares

La campagne labours-semailles dans la wilaya de Mascara, récemment achevée, a couvert une superficie de plus de 45.300 hectares de terres dédiées aux céréales, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des Services Agricoles (DSA), Mohamed Amine Djibri.

M. Djibri a souligné à l'APS, en marge d'une réunion d'évaluation de cette campagne, que cette surface comprend plus de 14.000 hectares consacrés au blé dur, plus de 5.000 hectares pour le blé tendre, plus de 23.500 hectares pour l'orge et 2.670 hectares pour l'avoine. La même source a ajouté que les objectifs de la cam-

pagne de labours-semailles pour cette saison n'ont pas été atteints en raison des conditions climatiques "défavorables" causées par le manque de précipitations, en particulier durant les mois de novembre et décembre derniers.

D'autre part, la coopérative des céréales et des légumes secs CCLS de la wilaya de Mascara a fourni, tout au long de cette campagne, plus de 40.600 quintaux de semences traitées et certifiées, en plus de satisfaire les besoins en engrains et autres fertilisants, estimés à plus de 14.700 quintaux. A noter que la DSA a mis en œuvre divers moyens pour assurer le succès de cette campagne,

en mettant à disposition 4.400 tracteurs, 2.637 équipements de labour et d'autres matériels. Pour rappel, la wilaya de Mascara a enregistré, au cours de la saison agricole précédente, une production dépassant les 137.000 quintaux de diverses variétés de céréales, selon les statistiques de la même direction.

Il est à signaler que cette réunion a été organisée par la direction du secteur en coordination avec la chambre de wilaya de l'agriculture, en présence des représentants des producteurs de céréales et des responsables des branches déléguées de l'agriculture dans les communes de la wilaya.

## BÉNI-ABBÈS - LUTTE ANTIACRIDIENNE

# Plus de 1.000 hectares traités à Oued Daoura et Boutibiga (DSA)

Une superficie de plus de 1.000 hectares a été traitée à travers les zones d'Oued Daoura et Boutibiga, dans la wilaya de Béni-Abbès, par les équipes spécialisées dans la lutte antiacridienne, et la situation est actuellement "sous contrôle", a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Dotés de véhicules équipés de pulvérisateurs d'insecticides, ces équipes, mises en place dans le cadre du dispositif mobile de lutte contre cet insecte ravageur, ont pu traiter plus de 1.000 ha dans les zones précitées, situées dans la région frontalière de Tabellala, permettant ainsi de stopper l'avancée des essaims de criquets pèlerins et leur propagation à d'autres zones de la wilaya, a indiqué, à l'APS, le DSA, Tewfik Laoui.

La situation est actuellement "sous

contrôle", a-t-il assuré, et ce, grâce aux interventions rapides des équipes de lutte antiacridienne, déployées dès l'apparition, en mars dernier, des premiers essaims de criquets dans les zones précitées, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre ce fléau.

Dans la wilaya de Béni-Abbès, un important dispositif mobile de lutte a été activé par la station d'Abadla de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), avec la contribution des services de la DSA, de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de plusieurs secteurs d'activités, des différents services de sécurité et de la Protection civile, a ajouté M. Laoui. Ce dispositif est toujours activé pour parer à toute éventualité d'apparition d'essaims de criquets dans la région, a-t-il signalé.

## NÂAMA

# Attribution de 3.200 hectares pour l'investissement agricole dans la culture de la pomme de terre

Une superficie de 3.200 hectares de terres a été attribuée, dans la wilaya de Nâama, pour l'investissement agricole dans le cadre d'un programme de concession pour la culture de la pomme de terre destinée à la consommation et à la production de semences, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Cette superficie a été attribuée dans le cadre du programme de mise en valeur

agricole par concession, conformément au décret exécutif 21-432 modifié et complété, qui définit les conditions et les modalités d'attribution des terres relevant du domaine public de l'Etat, a précisé le directeur local de l'Office, M. Aissa Moussouni.

Les terres sont situées dans la zone agricole "Haoud El-Sébaïne", dans la commune de Kasdir, et ont été sélectionnées "après avoir effectué des études ayant trait aux aspects techniques et économiques concer-

nant la nature des sols, les caractéristiques climatiques, la disponibilité de l'eau et les types de cultures adaptées à la région", a-t-il ajouté. Cette superficie, qui représente le "portefeuille foncier N°7", a été publiée aujourd'hui (dimanche), sur la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles pour permettre le dépôt des demandes d'attribution, dans un délai de 21 jours.

L'Office a précisé que la superficie attribuée ne devra pas

dépasser 1.000 hectares par demandeur ou investisseur. Après la publication des dossiers des investisseurs acceptés, un examen sera effectué par la commission locale d'expertise et d'évaluation technique de ces projets, avant l'annonce des listes des investisseurs qui se verront attribuer ces terres, "dès que l'étude, prenant en compte les capacités financières des investisseurs et les délais de réalisation de leurs projets agricoles, sera terminée", a-t-on fait savoir de même

source. Ces investisseurs bénéficieront de l'accompagnement nécessaire de la part des différents services concernés, notamment.

Il est à souligner que l'Office national des terres agricoles a déjà attribué, lors des phases précédentes, une superficie d'environ 34.000 hectares répartis sur plusieurs périmètres agricoles dans la wilaya de Nâama, sachant que l'exploitation de ces terres a déjà été entamée par les bénéficiaires.

APS

**FRANCE****Un Marocain arrêté en France avec 120 kg de drogue**

Un Marocain a été arrêté par les douanes françaises avec 120 kg de cannabis à bord de son véhicule, au péage de la commune de Pamiers, dans l'Ariège, ville située à une soixantaine de kilomètres de Toulouse (sud-ouest), rapportent lundi les médias français.

Le 30 mars dernier, aux alentours de 6 heures, un véhicule en provenance d'Espagne a été intercepté par les douaniers, selon les médias français. Le conducteur, un homme d'origine marocaine, a refusé d'obtempérer à l'ordre des agents, tentant de fuir en prenant la sortie autoroutière. Les forces de l'ordre ont alors utilisé une herse pour crever les pneus du véhicule, l'obligeant à s'arrêter.

Le ressortissant marocain, après avoir abandonné son véhicule, a tenté de prendre la fuite à pied, mais a été rapidement interpellé par les agents des douanes. A l'intérieur du véhicule, les douaniers ont trouvé trois sacs de sport contenant un total de 120 kg de cannabis, d'une valeur estimée à 500.000 euros.

"Cette saisie met en évidence l'ampleur du trafic auquel l'individu participait. L'homme, résident en Espagne depuis trois ans, semblait être un maillon clé d'un réseau plus vaste de transport et de distribution de

stupéfiants en Europe", a-t-on indiqué. Lors de l'interrogatoire, le suspect a également refusé de remettre le code de déverrouillage de son téléphone, ce qui a constitué une obstruction supplémentaire à l'enquête. Il a été poursuivi pour transport et détention de stupéfiants, non-obéissance aux autorités douanières, ainsi que pour avoir tenté de fuir.

Le tribunal judiciaire de Foix (Ariège) a jugé l'homme le 4 avril et l'a condamné à une peine de trois ans et six mois de prison ferme.

En outre, il est interdit de rentrer en France pendant une période de cinq ans, une sanction complémentaire liée à la gravité de son acte. Ce type de saisie montre l'ampleur du trafic organisé qui relie l'Espagne à la France dans lequel le Maroc est souvent impliqué.

En effet, les stupéfiants en provenance d'Espagne sont régulièrement acheminés vers d'autres pays européens, souvent en passant par des axes au-



tourtières comme celui emprunté par le suspect.

Le 11 mars dernier, un Marocain, considéré comme l'un des plus gros trafiquants de cannabis en Europe, a été arrêté par l'Office antistupéfiants (OFAST) de Toulouse, après trois ans d'enquête.

Ce trafiquant aurait fait entrer des centaines de tonnes de cannabis en France notamment via un hangar en Espagne avant d'acheminer la drogue en "go fast" (expression pour désigner les transports de drogue à grande vitesse entre l'Espagne et la France, ndlr) jusqu'à Toulouse, avaient précisé les médias français. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Maroc reste le plus grand producteur et exportateur de résine de cannabis au monde, avec une production estimée à plus de 700 tonnes par an.

**PAKISTAN****Onze morts dans un accident routier dans la province du Pendjab**

Au moins onze personnes sont mortes et huit autres blessées dans un accident routier dans la province pakistanaise du Pendjab (est), a déclaré dimanche la police.

L'accident s'est produit dans le district de Jaranwala de la province, où un bus en excès de vitesse est entré en collision avec un tuk-tuk,

faisant onze morts, dont des femmes et des enfants, selon la police locale.

Six personnes sont décédées sur place tandis que cinq autres ont succombé à leurs blessures lors de leur transfert à l'hôpital, a précisé la police, ajoutant qu'au moins trois personnes parmi les blessés étaient

en condition grave. Suite à l'accident, des policiers et des équipes de secours ont été dépêchés sur le site et ont transporté les victimes vers un hôpital proche.

Selon l'enquête initiale, cet accident est survenu à cause de l'excès de vitesse et de la négligence de la part du conducteur du bus.

**JAPON****3 morts dans un accident d'hélicoptère dimanche**

La mort de trois personnes a été confirmée après l'écrasement d'un hélicoptère de transport médical au large de la préfecture de Nagasaki, dans le sud-ouest du Japon, ont rapporté dimanche les médias locaux.

Le décès d'une patiente de 86 ans, l'une des six personnes à bord, a été confirmé le jour de l'inci-

dent, tandis qu'un membre de la famille de 68 ans qui l'accompagnait et un médecin de 34 ans ont été déclarés morts lundi, a rapporté l'agence Kyodo, citant les garde-côtes.

L'hélicoptère des services médicaux d'urgence a décollé dimanche à 13H30 heure locale de l'aéroport de Tsushima, dans la préfecture de Na-

gasaki, pour transporter une patiente vers un hôpital de la préfecture de Fukuoka.

Il devait arriver à 14H15, heure locale, mais il a disparu. Vers 17H05, heure locale, un bateau des garde-côtes a trouvé l'hélicoptère disparu flottant à l'envers et a secouru trois personnes vivantes et conscientes.

Les trois autres passa-

gers ont également été repêchés, mais leur décès a été confirmé par la suite, selon l'agence de presse.

On pense que l'hélicoptère a rencontré des difficultés techniques, selon l'agence Kyodo.

Les autorités locales ont pris des mesures pour empêcher l'épave de couler et l'ont surveillée tout en cherchant à déterminer la cause de l'accident.

**SUD DU NIGERIA****25 morts dans deux accidents de la route**

Au moins 25 personnes sont mortes samedi dans deux accidents de la route distincts dans le sud-ouest du Nigeria, a indiqué une responsable de la sécurité routière de l'Etat d'Ogun. Sept personnes sont mortes lors d'une collision impliquant deux camions et un bus tôt samedi sur l'autoroute Lagos-Ibadan, tandis que 18 autres personnes ont perdu la vie le long de la route Sagamu-Ikorodu dans un autre carambolage plus tard dans la journée, a indiqué dans un communiqué Florence Okpe, porte-parole du Corps fédéral de la sécurité routière (FRSC) de l'Etat d'Ogun. Mme Okupe a imputé la responsabilité du premier accident sur l'autoroute Lagos-Ibadan

à un excès de vitesse. "Au total, 15 personnes ont été impliquées, dont 13 hommes et 2 femmes. Quatre personnes ont été blessées et 7 personnes sont mortes", a déclaré la porte-parole. Le deuxième accident, survenu vers 16 heures, a été causé par la défaillance des freins d'un véhicule, provoquant une collision entre au moins sept véhicules, dont un appartenant à la FRSC sur la route Sagamu-Ikorodu. "Au total, 22 personnes ont été concernées par l'accident. Quatre personnes ont été blessées et 18 personnes sont mortes, dont l'un des agents de sécurité qui se trouvait être un membre du personnel du FRSC", a indiqué Florence Okpe.

**ETATS-UNIS****Au moins 16 morts dans les violentes tempêtes et tornades**

Au moins 16 personnes ont péri lors de violentes tempêtes et tornades qui balayaient le centre et le sud des Etats-Unis depuis mercredi, selon les bilans cumulés des autorités locales dimanche.

Des alertes aux inondations restent en vigueur, notamment dans le Kentucky (centre-est), le Tennessee, et l'Alabama (sud), ont indiqué les services américains de prévision météorologique samedi soir.

Le Tennessee a été le plus durement touché, avec 10 morts enregistrés dans l'ouest de l'Etat.

Le Kentucky et le Missouri déplorent deux décès chacun, tandis que l'Arkansas, l'Indiana et le Mississippi en comptent un chacun, des bilans qui pourraient encore s'alourdir. Plusieurs Etats allant de l'Arkansas (sud) à l'Ohio (nord) sont frappés depuis mercredi par un épisode de vents violents, parfois accompagnés de tornades et de pluies intenses. Les écoles ont fermé dans plusieurs Etats affectés par les tempêtes, y compris à Nashville, la capitale du Tennessee.

Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent des bâtiments endommagés, des arbres déracinés ou des voitures renversées dans plusieurs Etats. Quelque 110.000 clients étaient privés d'électricité dimanche dans cinq des ces Etats, selon le site spécialisé poweroutage.us.

L'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) a enregistré près de 1800 tornades en 2024 sur l'ensemble du territoire, le plus lourd bilan depuis 2004. Elles ont provoqué la mort de 54 personnes. Il n'existe pas de consensus scientifique concernant l'impact du réchauffement sur les tornades, phénomène météo local difficile à étudier.

Les scientifiques manquent de manière générale encore de connaissances sur les phénomènes très localisés comme les tornades, les orages, les éclairs, la grêle ou les tempêtes de sable.

**MASCARA****Campagne de dépistage précoce des maladies chroniques chez les femmes et les enfants (Direction)**

La direction de la Santé de la wilaya de Mascara a lancé, lundi, une campagne pour le dépistage précoce des maladies chroniques chez les femmes et les enfants, a indiqué le chef du service Prévention, Ali Touil.

M. Touil a précisé, à l'APS, en marge des cérémonies de célébration de la Journée mondiale de la santé, coïncidant avec le 7 avril, "que cette campagne, lancée à l'occasion de cet événement, prévoit des examens médicaux de dépistage précoce de diverses maladies telles que le cancer du col de l'utérus, le cancer du sein, les maladies cardiaques, le diabète ainsi que l'hypothyroïdie".

Le programme de cette initiative, qui s'étalera sur 20 jours, comprend également des sorties médicales ciblant les zones rurales enclavées pour sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce dans la prévention des maladies chroniques, tant pour elles que pour leurs enfants, a expliqué la même source.

Des opérations de dépistage seront également réalisées au niveau des salles de soins et des cliniques mobiles, a-t-on signalé. Par ailleurs, dans le but de garantir le succès de cette campagne, 15 équipes médicales et paramédicales relevant des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité ont été mobilisées, a fait savoir M. Touil.

Annoter que les cérémonies marquant la Journée mondiale de la santé, placée cette année sous le slogan : "La santé maternelle et infantile pour une société prospère", ont été marquées par l'organisation d'une exposition au niveau de la polyclinique du quartier "400 Logements", à Mascara.

Une exposition d'affiches et de brochures a mis en lumière les efforts déployés par le secteur de la santé pour la prise en charge des mères et des enfants, tout en prodiguant des conseils et des orientations sur l'importance de la vaccination et du suivi médical régulier pour protéger la santé de l'enfant.

Les activités de sensibilisation liées à cette célébration mondiale se poursuivront tout au long du mois, avec l'organisation de journées portes ouvertes, d'expositions dans les établissements de santé, ainsi que la tenue de journées scientifiques abordant des thématiques liées à la protection de la santé maternelle et infantile, a souligné la direction de la Santé.

**EL-BAYADH****Environ 70 interventions chirurgicales en ORL réalisées avec succès en 48 heures**

Environ 70 opérations chirurgicales en oto-rhino-laryngologique (ORL) ont été réalisées avec succès en 48 heures à l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Chahid Ahmed Djermani" de la ville d'El-Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris, dimanche, du directeur de cet établissement de santé, Djilali Boudia.

M. Boudia a précisé à l'APS que des journées médicales et chirurgicales spécialisées en ORL ont été organisées, jeudi et vendredi derniers, en coordination et en collaboration avec l'Association caritative nationale "Les Amis du Malade", avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires à leur réussite.

Ces opérations ont été supervisées par un médecin bénévole spécialiste en ORL du secteur privé de la wilaya d'Aïn Defla, assisté par l'équipe médicale de l'hôpital précité. Elles ont concerné 68 patients provenant de différentes communes de la wilaya d'El-Bayadh, ainsi que de certaines communes voisines de la wilaya de Nâama.

"Au total, 66 interventions ayant porté sur l'ablation des amygdales et des sinus ont été effectuées, tandis que deux autres ont concerné la glande thyroïde, ayant toutes été couronnées de succès", a-t-on précisé de même source.

Le même responsable a souligné que ces initiatives médicales, organisées régulièrement à l'hôpital de la daïra déléguée d'El-Abiodh Sidi Cheikh en partenariat avec l'Association "Les Amis du Malade", permettent d'éviter aux patients de longs déplacements hors de la wilaya.

Elles sont également importantes pour la formation et l'échange d'expériences entre les équipes médicales et paramédicales bénévoles venues de différentes wilayas du pays et le personnel de l'hôpital.

APS

**CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ  
La santé respiratoire au cœur d'une rencontre au CHU d'Oran**

Le CHU "Docteur Benzerdjeb" d'Oran, a organisé, lundi, une rencontre scientifique autour de la santé respiratoire, sous le thème "la santé respiratoire : un enjeu de la santé publique".



La rencontre a réuni des professionnels de santé, des chercheurs, ainsi que des étudiants en médecine, autour d'une série de conférences sur différentes thématiques, comme la prise en charge des pneumonies aigues communautaires, l'éducation thérapeutique des patients asthmatiques, la lutte contre le tabac et le sevrage tabagique, la pollution atmosphérique et pathologie respiratoire, les déchets hospitaliers, entre autres.

Le Dr Bennani Mohamed Abdellatif, chef de service de pneumologie au CHU d'Oran, qui a présidé la rencontre, a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir des habitudes de vie saines, telles que l'arrêt du tabac et l'amélioration de la qualité de l'air, comme leviers clés pour prévenir les maladies respiratoires.

Le Dr Benzaït Afif, maître assistant en pneumologie, qui a animé une présentation sur les pneumonies aigues communautaires (PAC) a noté, quant à lui, la recrudescence des cas de PAC, après la pandémie du Covid19.

"Le Covid 19 a fragilisé les poumons d'un nombre important de personnes, dont les séquelles exposent à l'atteinte du PAC", a-t-il souligné, appelant

les personnes qui présentent des séquelles pulmonaires du Covid19 à se faire suivre chez des spécialistes.

"Beaucoup de personnes choisissent de faire de l'automédication, au lieu de consulter un spécialiste pour diagnostiquer leur problème, et ils se retrouvent parfois avec des PAC sévères qui nécessitent l'hospitalisation", a-t-il encore ajouté. Un focus particulier a été fait, par ailleurs sur l'impact des polluants atmosphériques, qui sont de plus en plus reconnus comme des facteurs aggravants dans le développement de troubles respiratoires chroniques.

**TÉBESSA****Consultations médicales gratuites au profit d'enfants atteints d'anomalies de l'appareil génital (responsable)**

Des enfants de moins de six ans atteints d'anomalies de l'appareil génital ont bénéficié de consultations médicales gratuites dans la wilaya de Tébessa, a indiqué lundi le directeur de wilaya par intérim de la Santé, Yazid Arif.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé qu'"un important staff médical et paramédical a été mobilisé

dans 31 polycliniques et 5 salles de soins des 28 communes de la wilaya pour accueillir de dimanche à jeudi les enfants non-scolarisés de moins de six ans souffrant d'anomalies de l'appareil génital, dont la hernie et l'atrophie testiculaire et décider si leurs cas nécessitent ou pas des interventions chirurgicales". L'initiative sera suivie par l'organisation de journées chirurgicales durant le mois courant en coordination avec des médecins spécialistes de plusieurs centres hospitalo-universitaires d'Alger, a ajouté le responsable, précisant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la série de campagnes de solidarité lancées par la direction locale de la Santé pour assurer au

mieux la prise en charge sanitaire des citoyens. M. Arif a indiqué, en outre, que le secteur de la santé à Tébessa mobilise tous les moyens humains et matériels pour assurer le succès de ces journées chirurgicales et prendre en charge les cas délicats d'enfants en leur évitant les contraintes des déplacements vers d'autres wilayas.

## PALESTINE

## Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 50.752 martyrs et 115.475 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 50.752 martyrs et 115.475 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 57 martyrs et 137 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indi-

qué que 1.391 Palestiniens sont tombés en martyrs et 3.434 ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore

sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire

sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

### Agression sioniste: l'UNRWA met en garde contre l'aggravation de la crise humanitaire à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a mis en garde contre l'épuisement rapide des ressources humanitaires dans la Bande de Ghaza, où la situation s'aggrave de jour en jour.

Cela fait plus d'un mois que l'entité sioniste a interdit l'entrée de l'aide et des marchandises dans la bande de Ghaza.

"L'UNRWA continue de fournir de l'aide avec les stocks restants. Les réserves s'amenuisent et la situation devient désespérée", a pré-

cisé l'agence onusienne dans un communiqué.

L'UNRWA a appelé à la levée immédiate du blocus mené par les forces d'occupation sioniste et à l'autorisation de l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza.

L'entité sioniste a fermé les postes frontières de Ghaza depuis le 2 mars, interrompant l'acheminement de l'aide humanitaire, des secours et de l'aide médicale vers l'enclave, ce qui a provoqué une crise humanitaire sans précédent, selon les autorités locales et les or-

ganisations de Défense des droits de l'homme.

Des organisations internationales et locales, y compris des agences de l'ONU, avaient déjà mis en garde contre les graves conséquences de la poursuite du blocus, soulignant que de nombreux Palestiniens souffrent cruellement de faim.

Près de 50.700 Palestiniens sont tombés en martyrs, et plus 115.300 ont été blessés dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023, dont une majorité de femmes et d'enfants.

### Mise en garde contre l'interdiction de l'accès des vaccins contre la poliomyélite à Ghaza

Le ministère palestinien de la Santé a mis en garde contre l'interdiction par l'entité sioniste de l'entrée de vaccins contre la poliomyélite dans la bande de Ghaza, qui aurait un impact désastreux sur la santé de millions d'enfants.

Dans un communiqué relayé dimanche par des médias, le ministère a indiqué que 60.000 enfants risquent une paralysie permanente et des handi-

caps chroniques si l'interdiction par l'entité sioniste des vaccins destinés à la bande de Ghaza se poursuit. Il a ajouté que l'interdiction par l'occupation sioniste de l'entrée de vaccins contre la polio dans la bande de Ghaza constitue une bombe à retardement, soulignant qu'il s'agit d'une volonté de cibler indirectement les enfants de Ghaza. "Empêcher l'entrée des vaccins signi-

fie l'affondrement des efforts déployés au cours des sept derniers mois, ce qui signifie que des répercussions graves et catastrophiques s'ajouteront au système de santé déjà épuisé, en plus de multiplier les répercussions sociales et économiques", a prévenu le ministère.

Le ministère de la Santé a appelé les autorités compétentes à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle autorise l'entrée des vaccins et permette des passages sûrs pour garantir l'accès des enfants dans diverses zones de la bande de Ghaza.

Les organisations de défense des droits humains, gouvernementales et internationales, ont déjà mis en garde contre les répercussions du renforcement continu du blocus sioniste sur la bande de Ghaza.

Le ministère de la Santé a appelé les autorités compétentes à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle autorise l'entrée des vaccins et permette des passages sûrs pour garantir l'accès des enfants dans diverses zones de la bande de Ghaza.

## ETATS-UNIS

### Un deuxième enfant décède de l'épidémie de rougeole

Un deuxième enfant est mort de la rougeole aux Etats-Unis, victime d'une épidémie au Texas (sud) de cette maladie très contagieuse.

L'enfant est décédé jeudi dans un hôpital de Lubbock, dans le nord-ouest du Texas, d'une "insuffisance pulmonaire due à la rougeole", ont annoncé dans un communiqué les auto-

rités sanitaires de l'Etat. Elles ont précisé que l'enfant n'était pas vacciné contre la rougeole et ne souffrait pas de problèmes de santé connus.

Le ministre de la Santé Robert Kennedy Jr (RFK), neveu du président assassiné en 1963) s'est rendu sur place pour "réconforter la famille" après le décès de l'enfant, une petite fille

de 8 ans, a-t-il précisé dimanche sur X. Ce décès survient alors que plus de 600 cas de rougeole ont été recensés cette année aux Etats-Unis, dont près de 500 au Texas depuis fin janvier. Un premier enfant non vacciné était déjà mort à Lubbock fin février, le premier décès lié à cette maladie en près de dix ans aux Etats-Unis.

Les autorités de l'Etat voisin du Nouveau Mexique (sud-ouest) avaient également annoncé début mars que le virus de la rougeole avait été détecté chez un patient non vacciné après son décès, mais les causes de sa mort font toujours l'objet d'une enquête. La rougeole est une maladie très contagieuse qui se propage par les gouttelettes res-

piratoires et reste dans l'air jusqu'à deux heures après le départ de la personne contaminée. La maladie provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et une éruption cutanée, mais elle peut aussi entraîner des complications graves, notamment une pneumonie, une inflammation du cerveau et la mort.

### Meurtre d'ambulanciers à Ghaza: le Croissant-rouge palestinien réclame une enquête internationale

Le Croissant-Rouge palestinien (PRCS) a demandé lundi l'ouverture d'une enquête internationale sur le meurtre de 15 secouristes, tombés en martyrs le 23 mars à la suite de tirs de l'armée de l'occupation sioniste sur des ambulances dans le sud de la bande de Ghaza.

"Nous appelons le monde à former une commission d'enquête internationale indépendante et impartiale sur les circonstances du meurtre délibéré des équipes d'ambulanciers dans la bande de Ghaza", a déclaré le président du PRCS, Younis al-Khatib, lors d'une conférence de presse à Ramallah, en Cisjordanie occupée.

Et de poursuivre : "Nous exigeons que les auteurs de crimes contre les ambulanciers soient tenus responsables et que les mécanismes de justice internationale soient activés pour empêcher que de tels actes ne se reproduisent".

L'occupant sioniste a commis le 23 mars un massacre, tuant 15 travailleurs humanitaires: huit ambulanciers de la Société du Croissant-Rouge palestinien, six ambulanciers de la Défense civile et un employé de l'ONU, alors qu'ils accomplissaient leur mission de sauvetage des victimes d'une attaque militaire sioniste dans la ville de Rafah, dans le sud de Ghaza, rappelle-t-on.

### L'UNRWA déplore les attaques sionistes continues contre les centres de santé à Ghaza

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déploré les attaques incessantes menées par les forces d'occupation sionistes contre les centres de santé de Ghaza où le personnel médical "est épuisé". S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril de chaque année, Lazzarini a écrit lundi dans un message sur les réseaux sociaux: "C'est une journée où nous devrions tous célébrer la santé et la guérison. A Ghaza, nous pleurons la perte des deux".

"Des soignants sont tués ou blessés. Les centres de santé sont constamment attaqués. Les fournitures médicales et sanitaires de base s'épuisent", a-t-il déploré encore. Et de poursuivre dans le même contexte: "Le personnel médical est épuisé après avoir consacré sa vie sans relâche à la communauté et aux blessés.

Il doit constamment prendre des décisions difficiles quant aux vies à sauver". Selon le patron de l'UNRWA, "deux millions de personnes sont marquées à vie par des traumatismes et des chocs, luttant contre les blessures invisibles de la santé mentale". "Contre toute attente, nos soignants de l'UNRWA ont dispensé plus de 8 millions de consultations (depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023). Ils travaillent 24 heures sur 24 pour subvenir aux besoins de leurs communautés dans nos centres de santé, nos cliniques mobiles et nos points médicaux, malgré les bombardements et le siège rigoureux" dont fait l'objet l'enclave palestinienne, a ajouté M. Lazzarini.

Mardi 8 avril 2025

# CARENCE EN VITAMINE D Comment savoir ?

Plusieurs médecins s'accordent à dire qu'une carence en vitamine D augmente le risque de souffrir d'une forme grave du coronavirus. En mai dernier déjà, l'Académie de médecine recommandait d'apporter une supplémentation en vitamine D dès la confirmation du diagnostic de Covid-19. Mais comment sait-on si l'on est carencé en vitamine D ?

En mai dernier, des chercheurs de l'Université de Northwestern, aux Etats-Unis laissaient déjà entendre que les personnes qui présentaient une carence en vitamine D avaient deux fois plus de risques de développer une forme grave du Covid-19. Une nouvelle étude de l'Université de Santander, en Espagne, vient confirmer cette découverte. Les médecins espagnols ont en effet constaté que 82 % des patients hospitalisés pour cause de coronavirus, présentaient une carence en vitamine D. Selon les médecins espagnols, cette vitamine préviendrait le fameux "orage de cytokine", cette réaction inflammatoire de l'organisme qui va jusqu'à provoquer le décès chez certains patients atteints du coronavirus. Il serait donc judicieux de conseiller aux personnes de plus de 60 ans (souvent carencées en vitamine D car sa synthèse cutanée diminue avec l'âge) de se supplémenter. Mais quelles sont les personnes qui risquent le plus d'être en carence et quels sont les signes d'un déficit en vitamine D ?



## #3 VOUS AVEZ LA PEAU FONCÉE

Les personnes qui souffrent d'intolérance au gluten, de la maladie de Crohn ou d'une maladie inflammatoire de l'intestin sont plus à risque d'être carencées en vitamine D en raison des conséquences de ces maladies sur l'absorption des graisses. Les graisses étant moins bien absorbées, les vitamines liposolubles, comme la vitamine D sont, à leur tour, moins bien absorbées. Pour éviter une carence trop importante, il suffit parfois de consommer des produits laitiers enrichis en vitamine D.

## #4 VOUS VOUS PONT MAL

Vous avez des douleurs dans les os et les muscles et vos articulations sont plus raides en vous levant le matin ? Vous souffrez peut-être d'une carence en vitamine D. Si vous souffrez de douleurs chroniques, rapprochez-vous de votre médecin afin de faire doser cette vitamine. En cas de déficit, une complémentation devra alors être envisagée.

## #5 VOUS AVEZ LE BLUES

Un petit nombre d'études épidémiologiques ont exploré la relation entre la vitamine D et la

dépression et montré que les personnes hospitalisées pour dépression avaient souvent un taux moyen de vitamine D plus bas que les personnes non déprimées. On ne sait pas encore clairement comment la vitamine D influe sur les neurotransmetteurs impliqués dans les états de stress, d'anxiété ou de dépression mais il se pourrait que la vitamine D protège les neurones qui synthétisent la dopamine et la sérotonine, deux neurotransmetteurs indispensables au bon fonctionnement du cerveau.

## VITAMINE D<sub>2</sub> ET VITAMINE D<sub>3</sub> : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Les vitamines D<sub>2</sub> et D<sub>3</sub> sont les deux formes de vitamine D. La vitamine D<sub>2</sub> est essentiellement présente dans les végétaux (champignons, céréales...), tandis que la vitamine D<sub>3</sub> est plutôt présente dans les aliments d'origine animale (poissons gras, jaune d'oeuf, beurre...). C'est elle aussi qui est synthétisée lorsque la peau est exposée aux rayons du soleil. En France deux arrêtés (de 2001 et de 2004) autorisent l'enrichissement en vitamine D de certains aliments comme le lait, les pro-

duits laitiers frais et les huiles. Pour la supplémentation des patients, les deux formes de vitamine D sont disponibles sur le marché. Mais les médecins et nutriopathes préfèrent souvent prescrire la vitamine D<sub>3</sub> car elle est plus facilement assimilable par l'organisme. En France, l'appart quotidien conseillé est compris entre 600 et 1000 UI, surtout si l'on est âgé de plus de 60 ans.

**1/6 - Deux formes de vitamine D**  
La vitamine D ou calciférol, appartient au groupe des vitamines liposolubles. Il existe deux formes de vitamine D, la vitamine D<sub>2</sub> (ergocalciférol) synthétisée par les végétaux et la vitamine D<sub>3</sub> (cholecalciférol) présente chez les animaux.

## 2/6 - Quelle est la principale source de vitamine D?

L'exposition solaire représente la principale source de vitamine D. La vitamine D<sub>3</sub> est synthétisée lorsque la peau est exposée aux rayons du soleil. En France deux arrêtés (de 2001 et de 2004) autorisent l'enrichissement en vitamine D de certains aliments comme le lait, les pro-

duits laitiers frais et les huiles. Une quantité synthétisée dépend de la saison, de la surface de peau exposée, de la pigmentation de la peau et de l'utilisation ou non de crème solaire.

## 3/6 - Quels sont les aliments qui contiennent la vitamine D ?

Quelques aliments contiennent naturellement de la vitamine D. Il s'agit principalement de poissons gras (foie de morue, saumon, sardine, maquereau...), du jaune d'œuf et de champignons (shiitake). Mais d'autres aliments en contiennent en quantité moindre.

## 4/6 - Quel est le principal risque d'insuffisance ?

Le déficit en vitamine D est influencé par la durée moyenne d'ensevelissement du département de résidence et elle est plus importante dans le nord que dans le sud de la France. Le risque d'insuffisance est aussi plus important en hiver et au début du printemps.

## 5/6 - Comment se dose la vitamine D ?

Le dosage se fait par une prise de sang qui permet de vérifier les stocks de l'organisme en 100 UI hydroxycalciférol. Mais la détermination des valeurs de référence pour la concentration en vitamine D reste un sujet de débat et la définition d'une carence, d'une insuffisance et du taux optimal à atteindre ne semble pas encore complètement consensuelle. On parle de déficience en vitamine D entre 12,5 - 25 nmol/L et de risque de déficit entre 25 et 50 nmol/L. Un statut jugé normal est > à 50 nmol/L. Un statut optimal est > 75 nmol/L.

## 6/6 - Est-ce que la vitamine D peut être toxique ?

La vitamine D peut être toxique à hautes doses. Elle entraîne alors une hypercalcémie qui peut se caractériser notamment par une anorexie, des nausées, une perte de poids, des céphalées ou des des calcifications rénales et vasculaires. Lors d'intoxications sévères, l'hypercalcémie peut conduire à une insuffisance rénale irréversible et à une insuffisance cardiaque mais l'intoxication à la vitamine D provoquée par une supplémentation quotidienne à des doses trop élevées est rare.

## La vitamine D réduirait le risque de cancer grave

Une supplémentation quotidienne en vitamine D réduirait le risque de cancer de stade avancé. Un risque essentiellement diminué chez les personnes ayant un IMC normal.

La vitamine D est produite par la peau quand elle est exposée aux rayons du soleil. Les cancéreux doivent maintenir les niveaux de calcium dans le corps sur les malades osseux sont bien connus. Mais il existe de plus en plus d'indications que la vitamine D pourrait également lutter contre certaines cancers. Des études en laboratoire et sur des animaux ont en effet montré que la vitamine D peut inhiber la carcinogénèse et ralentir la progression des tumeurs.

Une étude récente du Brigham and Women's Hospital de Boston, aux Etats-Unis, démontre cette fois qu'une supplémentation en vitamine D réduirait l'incidence des cancers avancés (métiastatiques ou métastases).

**5/6 - De réduction de risque chez les personnes âgées**

Les 25 871 participants à cette étude, qui s'est étendue de novembre 2011 au 31 décembre 2017, étaient tous publiés sur le bulletin de l'Institut national du cancer. Les hommes âgés de 50 ans ou plus et des femmes âgées de 55 ans ou plus qui n'étaient ni atteints de cancer ni de maladie cardiovaseculaire au départ. Certains ont reçu une supplémentation en vitamine D, d'autres une supplémentation en Omega-3 et un groupe a reçu un placebo. Sur les 3 000 participants ayant été suivis pendant 5 ans, 1 256 ont été diagnostiqués d'un cancer avec un stade avancé (à 274 chez ceux ayant reçu un placebo. Mais le risque de cancer grave semblait réduit essentiellement chez les personnes ayant un indice de masse corporel normal.

## UN LIEN ENTRE VITAMINE D ET RÉDUCTION DU RISQUE DE CANCER

C'est la seule vitamine que l'organisme est capable de synthétiser. La peau peut en produire à partir du cholestérol sous l'action des rayons du soleil à condition de s'exposer 20 mn tous les jours. Mais cet apport doit être complété par l'allaitement, notamment en période hivernale.

## 6/6 - C'est la vitamine D qui est capable de synthétiser

C'est la seule vitamine que l'organisme est capable de synthétiser. La peau peut en produire à partir du cholestérol sous l'action des rayons du soleil à condition de s'exposer 20 mn tous les jours. Mais cet apport doit être complété par l'allaitement, notamment en période hivernale.

## 7/6 - Une carence en vitamine D peut causer des caries

En 2010 déjà, une étude du Centre de santé public du Japon menée auprès de plus de 33 000 patients issus de 9 régions différentes du pays, concluait que la concentration plasmatique de vitamine D chez les personnes sans socle au risque de cancer. Pour cette étude, des échantillons de sang avaient été prélevés pour mesurer les taux de vitamine D et les patients avaient été divisés en quatre groupes, allant du taux le plus faible au taux le plus élevé de vitamine D. Au cours de l'étude 339 cas de cancer ont été identifiés, dont 107 cas de caries.

## 8/6 - L'organisme stocke la vitamine D

L'organisme stocke la vitamine D. Il est donc recommandé de ne pas dépasser 500 à 1000 UI (unités internationales) par jour. Des doses excessives peuvent favoriser les calculs rénaux et aller jusqu'à provoquer des lésions du foie.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LE CANCER DU SEIN

Selon une étude de l'Inserm, le risque de cancer du sein baissait de 25% pour les femmes ayant un niveau de concentration sérique de vitamine D élevé.

Selon les chercheurs associés à l'Institut Gustave Roussy, les femmes avec les taux de vitamine D les plus élevés (à 27 µg/L ou 27 µg/dL) auraient un risque de cancer du sein divisé par quatre rapport aux femmes ayant les taux de vitamine D les plus faibles (inférieurs à 10 µg/L).

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Seul le Dr Paul Dupont, dermatologue, « la vitamine D intervient à plusieurs niveaux dans la prévention des maladies cardio-vasculaires : elle conserve aux vaisseaux leur souplesse, renforce les artères et contribue à éviter les dépôts de calcium sur leurs parois ». Bref, la vitamine D s'oppose aux deux évolutions les plus courantes de l'athérosclérose : une forme de lésion des vaisseaux (l'inflammation et la calcification).

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LE CANCER DE L'UTÉRIN

Une étude du ministère de la Santé américaine publiée dans le journal américain Epidemiology, montre que, chez les femmes de plus de 35 ans, une très grande carence en vitamine D peut accroître le risque de fibrome utérin : des tumeurs bénignes qui se développent sur la paroi de l'utérus et qui peuvent causer douleurs et saignements. Selon cette étude, les femmes ayant un niveau suffisant de vitamine D ont un risque réduit de 32% de développer des fibromes utérins par rapport à celles qui sont carencées.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LE CANCER DE LA PROSTATE

Une étude menée en 2007 par le Dr Paul Dupont, dermatologue, « la vitamine D réduit le risque de cancer de la prostate ».

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vitamine D prévient les maladies cardio-vasculaires.

## LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

La vit

## CORÉE DU SUD

### L'élection présidentielle anticipée devrait avoir lieu le 3 juin (médias)

L'élection présidentielle anticipée en Corée du Sud devrait avoir lieu le 3 juin après l'éviction de l'ancien président Yoon Suk-yeol la semaine dernière, ont rapporté lundi plusieurs médias sud-coréens, dont l'agence de presse Yonhap.



Un responsable gouvernemental, cité par Yonhap, le quotidien local Chosun Ilbo et d'autres médias, ont annoncé que la date de l'élection serait confirmée lors du conseil des ministres prévu mardi. M. Yoon a été

démis de ses fonctions à la suite du verdict unanime de la Cour constitutionnelle, rendu vendredi dernier, de confirmer la motion de destitution déposée par l'Assemblée nationale.

Selon la loi, un président par intérim est tenu de désigner la date d'une élection présidentielle dans les dix jours et d'organiser l'élection anticipée dans les 60 jours suivant la destitution du chef de l'Etat.

M. Yoon avait proclamé une loi martiale d'urgence dans la nuit du 3 décembre 2024, mais elle avait été révoquée par l'Assemblée nationale, dirigée par l'opposition, quelques heures plus tard.

La motion de destitution avait été adoptée par le Parlement sud-coréen le 14 décembre 2024, et le président avait été inculpé le 26 janvier en tant que meneur présumé d'une insurrection.

## HAÏTI - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

### La République dominicaine renforce ses troupes à la frontière commune

Le président de la République dominicaine Luis Abinader a annoncé dimanche un renforcement des troupes à la frontière avec Haïti, en proie à une grave crise sécuritaire, et donné le feu vert à la construction d'une nouvelle section du mur entre les deux pays.

Élu en 2020 et réélu en 2024, le président dominicain a fait de la lutte contre l'immigration l'un de principaux axes de son mandat et mené des campagnes d'expulsions en masse d'Haïtiens clandestins. Quelque 86.406 Haïtiens sans papiers ont été expulsés du pays au cours du premier trimestre 2025 et plus de 276.000 en 2024, selon les données officielles.



"Nous allons renforcer la surveillance des frontières avec 1.500 soldats supplémentaires, en plus des 9.500 déjà déployés", a déclaré le président dans un discours axé sur la question migra-

toire. La République dominicaine partage une frontière de 340 kilomètres avec Haïti sur l'île d'Hispaniola. Le gouvernement de M. Abinader a entamé la construction d'un mur séparant la Ré-

publique dominicaine d'Haïti, pays voisin confronté à une grave crise sécuritaire, avec des gangs qui ont pris le contrôle de vastes zones de sa capitale, Port-au-Prince.

"Nous allons accélérer la construction du mur frontalier", a déclaré le président. "Le ministre de la Défense a reçu l'ordre de lancer immédiatement l'appel d'offres pour la construction de 13 km s'ajoutant aux 54 km construits jusqu'à présent", a-t-il ajouté. Quelque 500.000 immigrants haïtiens vivent en République dominicaine, un pays de 10,5 millions d'habitants, selon les chiffres officiels.

## YÉMEN

### Au moins 4 morts et 23 blessés dans de nouvelles frappes aériennes américaines contre la capitale (sources médicales)

Le bilan des frappes aériennes américaines ayant visé une maison à Sanaa, capitale du Yémen, dimanche soir, s'est alourdi à quatre morts et 23 blessés, ont confirmé des sources médicales locales.

Deux hommes et deux femmes sont morts et onze femmes et enfants

figurent parmi les blessés, selon un communiqué des autorités sanitaires de Sanaa. Les frappes ont touché une maison dans le quartier densément peuplé de Shu'ub, dans l'est de Sanaa, endommageant plusieurs résidences.

Les équipes de secours ont

nient de fouiller les décombres pour chercher d'éventuels survivants. Plus tôt dans la journée de dimanche, des habitants de la province occidentale de Hodeidah ont fait état de frappes américaines visant des sites tels que l'île de Kamaran, dans la mer Rouge. Aucun blessé n'a été recensé.

## SERBIE

### Le président propose un médecin pour diriger le futur gouvernement

Le président serbe Aleksandar Vucic a proposé dimanche la candidature du professeur de médecine Djuro Macut pour diriger le prochain gouvernement. M. Vucic a évoqué lors d'une conférence de presse à Belgrade la candidature de Djuro Macut, un endocrinologue, professeur à la faculté de médecine de

Belgrade, pour diriger le gouvernement après la démission, officielle depuis le 19 mars, du Premier ministre Milos Vucevic.

"Je pense que le professeur Djuro Macut, avec ses qualités professionnelles et personnelles, ainsi que son dévouement et son expertise, possède toutes les capacités nécessaires

pour occuper le poste de Premier ministre de la République de Serbie", a déclaré le chef de l'Etat de ce pays des Balkans, voyant en M. Macut un "homme de dialogue".

Peu connu jusqu'à présent du grand public, Djuro Macut avait pris la parole fin janvier lors d'une manifestation en faveur du prochain mouve-

ment politique de M. Vucic, actuellement en cours de constitution.

Le délai pour la formation du nouveau gouvernement serbe expire le 18 avril à minuit, date à laquelle il doit être confirmé par le Parlement serbe. Dans le cas contraire, des élections anticipées devront être organisées.

## ALLEMAGNE

### La communauté syrienne manifeste pour la levée des sanctions contre Damas

La communauté syrienne en Allemagne a organisé, dimanche, une importante manifestation devant l'ambassade américaine à Berlin, pour demander la levée des sanctions économiques et diplomatiques contre la Syrie, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

"Les participants à la manifestation ont brandi des drapeaux syriens et scandé le long de leur action des slogans pour dénoncer la poursuite de ces sanctions et exiger leur levée immédiate", a ajouté Sana.

La levée des sanctions à l'encontre de la Syrie est, selon ses nouveaux dirigeants, primordiale à la relance économique et au développement du pays. Pour rappel, un montant de 5,8 milliards d'euros a été promis récemment aux autorités syriennes par des donateurs internationaux lors d'une conférence internationale de solidarité avec la Syrie, tenue à Bruxelles.

## LIBAN

### L'armée sioniste mène plusieurs bombardements dans le sud du pays

L'armée sioniste a mené dimanche des bombardements d'artillerie contre plusieurs villes du sud du Liban, a rapporté l'agence de presse libanaise (ANI). L'aviation sioniste a mené une opération de ratissage à grande échelle à l'aide de mitrailleuses contre la localité de Naqoura, qui a été ensuite bombardée.

Par ailleurs, l'aviation de l'entité sioniste a lancé des bombes assourdissantes contre la localité de Aita chaab. Auparavant, deux Libanais étaient tombés en martyrs dans une frappe aérienne de l'armée sioniste dans le sud du Liban.

Un cessez-le-feu fragile est en vigueur au Liban depuis novembre 2024, mettant fin à des mois d'agression menée par les forces d'occupation sioniste. Les autorités libanaises ont signalé près de 1260 violations de l'armée sioniste de la trêve, dont la mort en martyr d'au moins 100 personnes et plus de 330 blessés.

En vertu de l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste était censée se retirer complètement du sud du Liban le 26 janvier, mais le délai a été prolongé jusqu'au 26 février. L'armée sioniste occupe toujours cinq positions dans le sud du Liban.

### Un martyr suite à une frappe aérienne de l'armée sioniste au sud du pays

Un Libanais est tombé en martyr lundi matin suite à une frappe aérienne de l'armée sioniste sur un village du sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé. "La frappe menée par un drone de l'ennemi (sioniste) sur le village de Taybeh a entraîné la mort en martyr d'un citoyen", a indiqué le ministère, cité par l'agence de presse libanaise ANI.

Un fragile cessez-le-feu était en place au Liban depuis novembre, mettant fin à des mois d'agression des forces d'occupation sionistes. En vertu de l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste était censée se retirer complètement du sud du Liban le 26 janvier, mais le délai a été prolongé jusqu'au 26 février. L'armée sioniste occupe toujours cinq positions dans le sud du Liban.

APS

## PALESTINE

## Le Hamas lance un appel urgent pour sauver les enfants de Ghaza de la guerre d'extermination sioniste

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a lancé un appel urgent pour sauver les enfants de Ghaza de la guerre d'extermination sioniste, après le crime horrible qui a conduit à la mort en martyrs de huit d'entre eux alors qu'ils jouaient dans le quartier de Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza, à la suite d'une attaque d'artillerie.

Dans un communiqué de presse publié dimanche soir, le mouvement a décrit cette attaque, ainsi que les massacres en cours à Rafah, Khan Younes et Deir al-Balah, comme "une escalade dans la guerre brutale d'extermination en cours contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza". Il a affirmé que "le meurtre délibéré d'enfants, le fait de les cibler avec des mis-

siles et de démembrer leurs corps révèlent la nature sadique et brutale de l'occupation et de ses dirigeants fascistes, et expriment leur mépris pour toutes les valeurs humaines, les normes et les lois internationales". Le Hamas a noté que le nombre d'enfants tombés en martyrs dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, a atteint près de 18000, dont 490

au cours des 20 derniers jours seulement. Par ailleurs, le mouvement de résistance a appelé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) à "prendre des mesures urgentes et à assumer ses responsabilités morales et humanitaires pour protéger les enfants de Ghaza". Il a également appelé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à "prendre des mesures concrètes pour

mettre fin au génocide et protéger les enfants de la machine à tuer sioniste".

Le mouvement estime que "la communauté internationale, les Nations unies et ses institutions, ainsi que les pays arabes et musulmans, sont confrontés à un défi qui ne peut être ignoré", apportant à "une action immédiate pour arrêter la guerre (sioniste) et tenir les auteurs de crimes, responsables".

## Agression sioniste contre Ghaza : le bilan des journalistes tombés en martyrs grimpe à 210

Le bureau des médias à Ghaza a annoncé lundi que le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 est passé à 210, suite à la mort en martyr de Helmi El Fekaoui dans un bombardement de l'armée sioniste dans le sud de l'enclave palestinienne.

Selon le bureau des médias, le

journaliste Helmi El Fekaoui, qui travaillait pour l'agence de presse "Palestine Al Yawm", est tombé en martyr dans un bombardement de l'armée d'occupation sioniste qui a visé la tente des journalistes à proximité de l'hôpital "Nacer" à Khan Younes. Dans le même bombardement, 9 autres journalistes

ont été blessés, dont certains se trouvent dans un état critique. Les journalistes palestiniens sont confrontés à des risques particulièrement élevés, lorsqu'ils exercent leur métier au milieu d'attaques terrestres et aériennes sionistes, et sont également visés par les tirs de l'armée d'occupation.

## Plus de 90 colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Au moins 93 colons sionistes ont pris d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la haute protection de la police sioniste, a rapporté

l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée, du côté de la porte des Maghrébins, ont effectué des rituels talmu-

diques dans ses cours, souligne Wafa, qui cite le département des Waqfs islamiques à El-Qods. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes

de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

## Ghaza : dix Palestiniens tombent en martyrs dans des bombardements de l'armée sioniste

Au moins dix Palestiniens, dont un journaliste, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, lundi, dans des bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Des avions de guerre de l'armée sioniste ont bombardé une tente abritant des journalistes près du complexe médical Nasser à Khan Younes, faisant deux martyrs et plusieurs blessés, souligne Wafa qui cite des sources locales.

Par ailleurs, deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans le bombarde-

ment par les forces d'occupation de deux maisons à l'ouest de la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza, ajoute la même source.

Au sud de la ville de Ghaza, trois Palestiniens sont tombés en martyrs dans des tirs de drones de l'armée sioniste ayant ciblé un groupe de citoyens dans la rue Wadi Al-Arayes dans le quartier d'Al-Zaitoun.

Les forces d'occupation ont également bombardé la rue Messaoud dans la zone d'Al-Jurn au nord de la ville de Ghaza, faisant un martyr, tandis que deux autres Palestiniens sont tombés en mar-

tyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement à Jabalia al-Balad, au nord de l'enclave palestinienne. Les forces d'occupation ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait 1.335 martyrs et 3.297 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève à 50.695 martyrs et 115.338 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

## Cisjordanie occupée: un adolescent Palestinien tombe en martyr sous les balles des forces sionistes à Turmus Aya

Un adolescent palestinien est tombé en martyr sous les balles des forces d'occupation sionistes, dimanche à Turmus Aya, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Un garçon de 14 ans, Omar Muhammad Saadeh Rabee, "qui est tombé en martyr à Turmus Aya, détenait la nationalité américaine", a indiqué le

maire de la ville, Adib Lafi Shalabi cité par l'agence Wafa.

Le ministère de la Santé palestinien a fait état d'une personne blessée dans un état critique et d'un autre souffrant de blessures légères à l'issue des faits. Selon le maire, l'un des blessés détient lui aussi la nationalité américaine et la localité de Turmus Aya, au nord-est

de Ramallah, est réputée pour abriter de nombreuses personnes disposant de la double nationalité, palestinienne et américaine.

Le Croissant-rouge palestinien a précisé avoir transporté la dépouille de l'adolescent à l'hôpital et a également fait état de deux garçons blessés à Turmus Aya. Le ministère Palestinien des Af-

faires étrangères a dénoncé l'usage par les forces sionistes de tirs à balles réelles "contre trois enfants".

"L'impunité persistante de l'entité sioniste en tant que puissance occupante l'encourage à commettre encore plus de crimes", a-t-il déclaré. L'entité sioniste occupe la Cisjordanie depuis 1967, rappelle-t-on.

## Agression contre Ghaza : au moins 44 martyrs dans de nouveaux bombardements aériens sionistes

Au moins 44 Palestiniens sont tombés en martyrs, dimanche, dans de nouveaux bombardements aériens de l'armée sioniste dans le sud de la bande de Ghaza, selon la Défense civile palestinienne.

Le bilan des frappes sionistes depuis dimanche à l'aube s'élève "à au moins 44 martyrs, dont 21 à Khan Younès" dans le sud de la bande de Ghaza, a déclaré le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal.

L'une des frappes a tué six Palestiniens dans le quartier d'Al-Touffah à Ghaza-ville (nord), où un groupe de personnes s'était rassemblé près d'une boulangerie, a indiqué M. Bassal. Trois enfants figurent parmi les martyrs, a-t-il précisé.

"Il n'y avait que des civils, enfants, femmes et filles. Un missile a tout ravagé. On aurait dit une bombe nucléaire", a indiqué de son côté un habitant, cité par des médias. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions de l'entité sioniste ont fait 1300 martyrs depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève à 50.695 martyrs depuis le 7 octobre 2023.

## Le Conseil national palestinien condamne le ciblage des journalistes par l'armée sioniste

Le Conseil national palestinien (CNP), a condamné lundi, le ciblage des journalistes Palestiniens par les forces sionistes, dans la ville de Khan Younes, à Ghaza, qualifiant ce crime de preuve supplémentaire de l'insistance de l'armée d'occupation à cibler les journalistes pour cacher ses crimes contre le peuple palestinien.

Prendre pour cible la tente des journalistes près du complexe médical Nasser dans la ville de Khan Younes est un crime odieux et une guerre sanglante qui s'ajoute au bilan des crimes brutaux" commis par l'occupation sioniste contre les journalistes palestiniens, a indiqué le chef du CNP, Rawhi Fattouh, dans un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Des avions de guerre de l'armée sioniste ont bombardé une tente abritant des journalistes près du complexe médical Nasser à Khan Younes, faisant un martyr et plusieurs blessés.

M. Fattouh a ajouté que ce crime "est une preuve supplémentaire de l'insistance de l'armée d'occupation à cibler les journalistes dans le but d'obscurer la vérité, de cacher ses crimes et de cesser de documenter les crimes de génocide et de nettoyage ethnique qui se poursuivent contre notre peuple palestinien depuis 18 mois".

Il a également souligné que cette attaque "s'ajoute à une longue série de crimes commis par l'occupation contre les journalistes qui constituent un crime de guerre selon le Statut de Rome, et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire, notamment des dispositions de la quatrième Convention de Genève, qui accorde une protection particulière aux journalistes lors des conflits armés".

Le responsable palestinien a exhorté la communauté internationale à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la guerre génocidaire qui se poursuit depuis le 18 mois consécutifs, qui a fait près de 65000 martyrs et disparus, dont 211 journalistes.

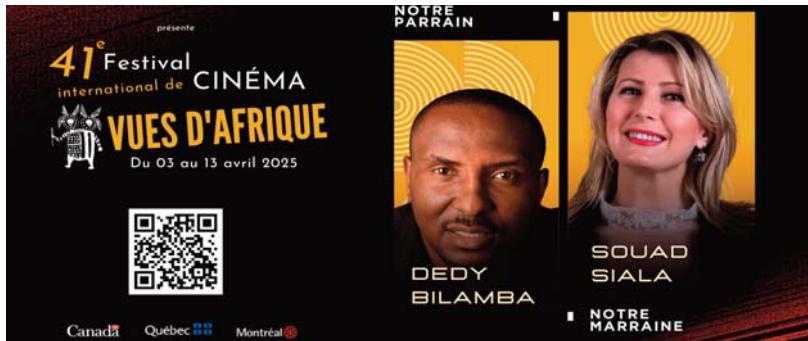
Il a également souligné que cette attaque "s'ajoute à une longue série de crimes commis par l'occupation contre les journalistes qui constituent un crime de guerre selon le Statut de Rome, et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire, notamment des dispositions de la quatrième Convention de Genève, qui accorde une protection particulière aux journalistes lors des conflits armés".

Il a également souligné que cette attaque "s'ajoute à une longue série de crimes commis par l'occupation contre les journalistes qui constituent un crime de guerre selon le Statut de Rome, et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire, notamment des dispositions de la quatrième Convention de Genève, qui accorde une protection particulière aux journalistes lors des conflits armés".

## FESTIVAL VUES D'AFRIQUE AU CANADA

### Cinq films algériens à l'affiche

La 41e édition du Festival international de cinéma Vues d'Afrique a ouvert ses portes jeudi dernier à Montréal, au Canada, célébrant une fois de plus la richesse du cinéma africain et créole.



Par Abed Meghit

Cette année, l'Algérie est fièrement représentée par cinq œuvres cinématographiques, dont quatre documentaires et un long-métrage de fiction.

Les documentaires algériens projetés sont D'Oran à Almeria de Lina Saidani, Izuram (Les racines) de Djamel Bacha, Teyara Safran de Hadjer Sebata et Le Tassaloul. Ces films explorent des thématiques variées ancrées dans la mémoire, l'identité et la société algérienne contemporaine.

Le long-métrage Première ligne, réalisé par le vétérant du cinéma algérien Merzak Allouache, est également à l'affiche. Cette comédie sociale marque le 19e film du cinéaste de 80 ans. L'histoire met en scène la rivalité teintée d'humour entre deux familles algéroises se disputant la

meilleure place sur une plage très fréquentée de la capitale.

Les tensions montent entre les matriarches Zohra, incarnée par Fatiha Ouared, et Safia, jouée par Bouchra Roy, dans une joute passive-agressive où le sable devient le véritable champ de bataille.

Première ligne figure dans une sélection prestigieuse aux côtés de films de réalisateurs renommés tels que Lotfi Achour

(Les Enfants Rouges), Chloé Aïcha Boro (Les Invertisseuses), Fidèle Koffi (Gazoua doit mourir), Jihane El Bahar (Triple A), Mamadou Dia (Demba) et Michelle Diane Tankoua (Le fabuleux destin de Djalifa).

Le coup d'envoi du festival a été donné au cinéma du Parc avec la projection du film français Ici et là-bas de Ludovic Bernard, mettant en vedette l'humoriste franco-tunisien Hakim Jemili. La cérémonie d'ouverture a réuni

de nombreuses figures de la scène culturelle africaine et créole, sous le parrainage de l'artiste Dédy Bilamba et de la réalisatrice tuniso-canadienne Souad Siala. Souad Siala a exprimé sa fierté de parrainer ce qu'elle considère comme « le plus grand rendez-vous cinématographique africain et créole en Amérique ».

Elle a salué l'engagement du festival à valoriser depuis plus de quarante ans les voix des diasporas africaines et issus de la diaspora, en tissant des ponts culturels entre les continents. Cette édition 2025 de Vues d'Afrique présente 127 films et séries télévisées issus de 32 pays, avec une parité presque parfaite entre les genres : 47 % des œuvres sont réalisées par des femmes, contre 53 % par des hommes. Un programme ambitieux, reflet de la diversité et de la vitalité du cinéma.

## PRÉVUES DU 6 AU 11 SEPTEMBRE PROCHAINS Ouverture des candidatures pour participer aux 20e Rencontres du Film de Bejaia

Un appel à candidature a été lancé, dimanche, par l'association Project'Hearts, à l'endroit des cinéastes algériens et étrangers en vue de participer aux 20e Rencontres du Cinéma de Bejaia, prévues du 6 au 11 septembre prochains, ont annoncé les organi-

sateurs dans un communiqué.

Publié sur le site internet de l'association, le communiqué informe que le dépôt des candidatures pour cette 20ème édition, ouverte aux longs et courts métrages de fiction, documentaires et films d'animation, produits

au cours des années 2024 et 2025, est ouvert jusqu'au 25 avril 2025, et que les films proposés au concours doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante : <https://rcbejaia.art/appel-a-films>.

Fondées en 2003, les Rencontres du Film de Bejaia, sont organisées

par l'association Project'Hearts, avec le soutien des collectivités locales et des opérateurs économiques de la région, constituant un "espace d'échange entre producteurs, cinéphiles et professionnels de l'industrie cinématographique", conclut le communiqué.

## BOX-OFFICE "Minecraft, le film" réussit le meilleur démarrage de l'année

"Minecraft, le film", l'adaptation sur grand écran du jeu vidéo le plus vendu de l'histoire, trône ce week-end au sommet du box-office américain, réussissant le meilleur démarrage de l'année deux jours après sa sortie, selon les estimations publiées dimanche.

Pour son premier week-end d'exploitation au Canada et aux Etats-Unis, le film avec Jack Black, Jason Momoa et Emma Myers a surpassé les attentes avec 157 millions de dollars de recettes, a annoncé le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Un nouveau record pour un long-métrage sorti cette année et le plus gros succès jamais enregistré au box-office américain par

un film adapté d'un jeu vidéo, devant les 146 millions récoltés par "Super Mario Bros, le film" à sa sortie en 2023.

Les 144 millions de dollars de recettes réalisées à l'étranger portent le total des gains de "Minecraft, le film" à plus de 300 millions de dollars, le double de son budget de production, selon le magazine spécialisé Variety.

"A Working Man", un film d'action avec Jason Statham, arrive loin derrière à la deuxième place, avec 7,3 millions de dollars de recettes.

La troisième marche du podium est occupée par "The Chosen: Dernière Cène (Partie 2)".

A la quatrième place, "Blanche-Neige" continue de dé-

cevoir avec 6,1 millions de dollars sur le week-end, portant le total de ses recettes dans le monde à peu moins de 170 millions de dollars trois semaines après sa sortie, loin de son budget estimé à 250 millions de dollars.

Le film d'horreur "The Woman In The Yard" arrive en cinquième position, glanant 4,5 millions de dollars sur le week-end.

Voici le reste du top 10: "Death Of A Unicorn" (2,7 millions de dollars) "The Chosen: Dernière Cène (Partie 1)" (1,9 million de dollars) "Hell of a Summer" (1,8 million de dollars) "The Friend" (1,6 million de dollars) "Captain America: Brave New World" (1,4 million de dollars).

## JOURNÉE DU MANUSCRIT ARABE Ballalou se félicite des opérations de restauration et de numérisation des manuscrits en Algérie

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, s'est félicité, dimanche à Alger, du déroulement des opérations de restauration et de numérisation des manuscrits en Algérie, les qualifiant d'essentielles pour la protection et la conservation de ces trésors qui font partie intégrante du patrimoine national.

A l'occasion de la Journée arabe du manuscrit arabe (4 avril), M. Bellalou a visité le service des manuscrits et le laboratoire de restauration et de conservation de la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA), où il a pu découvrir de précieux manuscrits et s'enquérir du déroulement des opérations de restauration et de conservation.

Selon le ministre, "ces opérations se déroulent grâce aux techniques de pointe, sous la supervision de techniciens et d'experts qui veillent à assurer une restauration et une numérisation régulières ayant concerné à ce jour le tiers de ces trésors".

"La restauration et la numérisation du tiers de ces manuscrits est en lui-même un exploit dont nous sommes fiers", s'est réjoui le ministre, citant "un programme de restauration de 30000 documents manuscrits durant l'année en cours".

"La BNA et le Centre national des manuscrits (CNM) d'Adrar ont procédé, l'année dernière, à la restauration de 7000 documents et l'opération se poursuit toujours", a-t-il ajouté.

Les opérations de restauration et de numérisation se poursuivent grâce à la conjugaison des efforts du ministère de la Culture et des Arts, du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et du Centre national des archives, a souligné le ministre, saluant le rôle des responsables des armoires qui "veillent à protéger leurs ouvrages et lutter contre la vente illicite et le pillage de ces manuscrits qui font partie intégrante du patrimoine national".

Ainsi, la BNA abrite "un trésor d'ouvrages rares dans le monde, qui font partie du patrimoine détenu par les établissements du secteur de la culture, avec 10000 manuscrits répartis entre la BNA et le CNM d'Adrar", a-t-il fait savoir.

Il a souligné la "nécessité de soutenir ces efforts en invitant les étudiants de l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (EN-SCRBC) à travailler avec la BNA pour former des techniciens dans le domaine".

A cette occasion, il a appelé tous les propriétaires des manuscrits à se rapprocher de la BNA et du CNM d'Adrar afin de protéger et de numériser ce patrimoine, car ce sont des trésors qui reflètent l'histoire de l'Algérie", rappelant que "pendant la période coloniale, il y a eu une hémorragie de manuscrits dont une importante collection a été transférée à l'étranger et se trouve aujourd'hui aux entières publiques et privées".

M. Ballalou a annoncé, par ailleurs, que l'Algérie avait inscrit deux manuscrits au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO, à savoir "Al-Mustamlah min Kitab Al-Takmilah" d'Ibn Ahmad Ibn Uthman Ibn Qaymaz Al-Dhahabi, et "Al-Qanun fi Al-Tibb" d'Ibn Sina.

Le service des manuscrits de la BNA "compte 6902 manuscrits, dont le plus ancien remonte au IIe siècle de l'Hégire", a indiqué Mme Benyahia Fatouma, responsable du service des manuscrits et ouvrages rares à la Bibliothèque, précisant que "ce manuscrit comporte quelques versets coraniques écrits sur du peau de gazelle en calligraphie Kufi irakienne", en sus d'autres manuscrits en calligraphie arabe.

Rappelant que l'Algérie avait déposé récemment le dossier d'inscription de "l'Art de l'ornementation avec des bijoux en argent émaillé de l'habitat féminin de la région de Kabylie : fabrication, conception et port" sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le ministre a affirmé que cette démarche constitue "un pas important en matière de diplomatie culturelle algérienne".

M. Ballalou a indiqué que l'Algérie a désormais déposé sur la table de l'UNESCO, "deux dossiers relatifs au patrimoine culturel immatériel, à savoir le zellige et l'habit et bijoux kabyles, pour examen lors des prochaines sessions". Le ministère compte également "déposer 12 dossiers concernant le patrimoine culturel matériel afin de mettre à jour la liste indicative inscrite au nom de l'Algérie auprès de l'UNESCO", a-t-il ajouté.

Le ministre de la Culture et des Arts a affirmé que cette opération ayant insufflé "une dynamique très importante", s'inscrit dans le cadre de "la sécurité culturelle et de la protection du patrimoine national algérien authentique", ainsi que "la valorisation et l'intégration de ce patrimoine dans la dynamique socioéconomique du pays".

APS

## MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Début des travaux de la rencontre "Connected Algeria 2025"

Les travaux de la rencontre "Connected Algeria 2025", organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, sous le slogan "Innover, se connecter... L'avenir n'attend pas", ont débuté, lundi au Centre international des conférences "Abdelatif Rahal" à Alger.



Les travaux de cette rencontre, placée sous le patronage du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, ont débuté en présence de membres du gouvernement, et de représentants d'instances officielles et d'entreprises actives dans le domaine des télécommunications et de la technologie.

Dans une allocution à cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a affirmé que l'Algérie "a franchi des pas importants dans le domaine de la numérisation au cours des dernières années, grâce aux orientations éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conformément à une vision gouvernementale intégrée visant à mettre en place

une économie numérique souveraine, dynamique et ouverte sur le monde".

Dans le cadre de cette transformation, "le ministère de la Poste et des Télécommunications tend à développer l'infrastructure nationale de télécommunications, à travers la modernisation des réseaux, l'extension de la couverture et la préparation pour les étapes à venir liées aux technologies modernes, en reliant les régions isolées et en permettant un accès équitable à la technologie", a ajouté le ministre.

M. Zerrouki a, à cet égard, souligné que construire une Algérie connectée ne peut se faire à travers un seul secteur ou une seule entreprise, mais requiert une mobilisation collective et

un partenariat efficace entre les deux secteurs public et privé, les universités et les acteurs du numérique.

Cette conférence vise à "soutenir la transformation numérique en Algérie", étant "une plateforme dédiée à l'innovation, à la coopération et au progrès technologique", et se veut "un catalyseur pour l'innovation et la coopération, en associant les principaux acteurs dans le système technologique, dont les start-up, les décideurs et les investisseurs", et en adoptant "des débats avancés, des approches technologiques pionnières et des opportunités de communication stratégiques", à même d'"accélérer la transition de l'Algérie vers une économie numérique compétitive et développée".

Lors des travaux de cette rencontre de deux jours, plusieurs dossiers seront débattus liés notamment à la sécurité cybernétique, à la protection des données, aux technologies avancées, à la transition industrielle et aux centres d'innovation, outre la transformation numérique et la gouvernance électronique.

APS

## UNIVERSITÉ D'ORAN 1

### Participation d'environ 100 étudiants à la 2<sup>e</sup> édition du hackathon national

Environ 100 étudiants de 20 établissements d'enseignement supérieur du pays, parmi lesquels des universités, des instituts et des écoles supérieures, participent à la deuxième édition du hackathon national (SHESEM2025) sous le thème "Développement durable", organisé à partir de dimanche par l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella".

Cette manifestation scientifique, qui se déroulera sur trois jours en collaboration avec le club numérique de formation pédagogique de la Faculté des sciences exactes et appliquées de la même université, constitue "une opportunité pour les jeunes participants, venus de 17 wilayas, de mettre en avant les innovations et projets sur lesquels ils travailleront dans divers aspects du développement durable, dans le but de renforcer leur esprit de créativité et d'entrepreneuriat", a déclaré M. Karim Bouamrane, vice-recteur de l'Université d'Oran 1 chargé des relations extérieures, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'événement. Les participants ont été répartis en 30 équipes, chacune composée de trois étudiants, encadrées par 20 superviseurs.

Ils devront concourir pendant 24 heures pour proposer un projet, une application ou un design innovant sur un sujet qui leur sera présenté demain, lundi, avec une annonce des résultats prévue pour mardi prochain, selon le même responsable.

Les étudiants, venant d'établissements universitaires d'Alger, Batna, Djelfa, Saïda, Mostaganem, Boumerdès, El Tarf, Sidi Bel Abbès, Oran et d'autres wilayas, auront un jour pour réaliser leurs projets sur le thème de cette édition, à partir de 8h du matin demain, lundi.

Les participants à cette édition représentent des étudiants de l'Ecole supérieure d'intelligence artificielle, de l'Ecole supérieure de mathématiques, ainsi que des facultés des sciences naturelles et de la vie, et des spécialités en informatique et intelligence artificielle des établissements universitaires participants, selon M. Bouamrane.

Il est à noter que la première édition de ce hackathon, organisée l'année dernière, avait pour thème "Santé et intelligence artificielle" et avait vu la participation de 75 étudiants de 12 wilayas.

L'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle d'Alger, ainsi que les universités de Boumerdès et de Bouira, avaient décroché les trois premières places.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.  
NIF : 41102400009010  
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 28/2025

La direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 86/2024 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS et الرسالة المغاربية en date du 09/12/2024, Référence ANEP 2416038602, que le projet du Marché relatif à la Réalisation d'un collège type 06 au niveau du site des 571/1300 LLV à BOUINAN commune de BOUINAN wilaya de Blida (cites d'habitats intégrés programme 2023) (tranche ferme et tranche conditionnelle) Tranche Ferme : Bloc pédagogique + Administration + Voies et Réseau Divers. Tranche Conditionnelle N° 01 : Auditorium + Terrain de Jeux . Tranche Conditionnelle N° 02: Bloc Logements, attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Entreprise et NIF	Montant de soumission	Montant corriger	Défaut	Note
ECOMET 165101500545117	T.F : 253 565 642,68 T.C1 : 19 563 195,40 T.C2 : 41 784 672,30 MT : 341 913 510,38	T.F : 252 883 415,68 T.C1 : 19 563 195,40 T.C2 : 42 427 272,30 MT : 314 873 883,38	TF : 08 Mois TC1 : 08 Mois TC2 : 08 Mois	62,00

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivants la première parution présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOF.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOF.

DK NEWS

Anep : 2516010927 du 08/04/2025

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES  
DAIRA D'ISSER  
COMMUNE D'ISSER  
NIF : 09643510671914

#### Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales. /2025

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Isser lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour réalisation des travaux:

Projet : Entretien et revêtement du chemin communal reliant village Ouannougha (coté mosqué) vers Bougaoua sur 2500ML.

Le présent avis d'appel d'offre National est adressé aux entreprises qualifiées ayant un certificat de qualification et de classification professionnels Catégorie Quatre (IV) ou plus, dans le secteur Travaux public (Activité principale) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

1- Capacité professionnelle : Le soumissionnaire doit détenir un certificat de qualification et classification professionnelle dans le secteur Travaux public Catégorie Quatre (IV) ou plus activité principale en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

2- Capacité technique : Le soumissionnaire ayant réalisé au moins un (01) projet similaire en travaux public (travaux routiers corps de chaussée et travaux de revêtement en béton bituminieux ) d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000,00 DA/TTc justifié par attestation de bonne exécution, valorisé délivré et signé par un maître de l'ouvrage public durant le dix (10) derniers années

3- Capacité financière : moyen financier (chiffre d'affaire) supérieur ou égale à : 25 000 000,00 DA. Justifier par les bilans des trois (03) dernières années versé par les services des impôts ou certificat du chiffre d'affaire délivré par les services des impôts.

Les entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer Le cahier des charges auprès de service technique (bureau des marchés) de la commune contre un paiement du montant 6000,00DA non remboursable auprès de trésorier intercommunal d'issier si si si mustapha.

Dépot des offres auprès de service technique (bureau des marchés) de la commune

Suite à l'article 47 du la loi N°23-12 67 de 05/08/2023 et du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de candidature, l'offre technique et financières sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées. Indiquant la dénomination de l'entreprise, la références et l'objet d'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre National ouvert avec exigence de Capacités minimales n° /2025.

Entretien et revêtement du chemin communal reliant village Ouannougha (coté mosqué) vers Bougaoua sur 2500ML

Le dossier de candidature contient :

- 1- Une déclaration de candidature remplie, cacheté et signé par le soumissionnaire.
- 2- Une déclaration de probité remplie, cacheté et signé par le soumissionnaire.
- 3- La liste détaillé des documents demandés cité dans l'article 18 de cahier de charge ( Instruction au soumissionnaires)

2-L'offre technique Contient :

- 1 - La déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint remplie, datée et signée et paraphée par le soumissionnaire.
- 2 - Un mémoire technique justificatif selon le modèle ci-joint remplie, datée et signée et paraphée par le soumissionnaire
- 3 - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4 - La liste détaillé des documents demandés cité dans l'article 18 de cahier de charge ( Instruction au soumissionnaires)

3-L'offre Financière Contient :

1. La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, daté et signé et paraphé par le soumissionnaire.
3. Le détail quantitatif - estimatif (DOE) de l'offre élément remplie, daté et signé par le soumissionnaire
- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10H 00mn au niveau de service technique(bureau des marchés) de l'APC d'issier .Si le jour de la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis le même jour de la date de dépôt des offres à 10h 30 mn, au siège APC d'ISSER.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres soit 105js.

DK NEWS

Anep : 2516011063 du 08/04/2025

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA D'ILLIZI

Opération: Etude pour la réalisation d'une station de déminéralisation à Tarat commune d'ILLIZI (W. Illizi).

#### MISE EN DEMEURE N°: 01

A La Société ERRACHED Des Etudes Techniques Polyvalentes, représenté par BEN ALI MEKKI BP 269 Avenue ATOUAT KADOUR BENI THOUR - OUARGLA.

- Vu la Convention N°01/2024 du : 20/11/2024 contracté avec La Société ERRACHED Des Etudes relatif au PROJET: Etude pour la réalisation d'une station de déminéralisation à Tarat commune d'ILLIZI (W. Illizi).
- Vu l'ODS N° : 010 / 2024 du : 02/12/2024.
- Vu votre non-réponse aux correspondances n° : 206 du : 24/02/2025 visant à accélérer le rythme de l'étude et N° : 293 du : 16/03/2025 visant à lever les réserves sur la première étape de l'étude(Mission A) et à déposer les étapes restantes.
- Vu le non levé des réserves de la première phase de l'étude et le dépassement des délais contractuels.

La Société ERRACHED Des Etudes Techniques Polyvalentes, représenté par Mr BEN ALI MEKKI Est mise en demeure la première fois pour levé les réserves de la première étape de l'étude (Mission A) et à déposer les étapes restantes dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute par la Société de se conformer aux prescriptions ci-dessus, elle lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et surtout celle énoncé par l'article 149 du décret présidentiel N° 15/ 247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 2516010931 du 08/04/2025

# Programme de la soirée

TF1 20:10

**Koh-Lanta**  
Saison 27



Koh Lanta signe son retour avec une revanche mythique, celle des 4 terres. Le nord, l'Est, le Sud et l'Ouest vont s'affronter dans une lutte et des épreuves extrêmes. C'est encore aux Philippines, dans la péninsule de Caraman que les aventuriers vont établir leurs camps de fortune. Chaque tribu est composée de 6 aventuriers. Lors de l'édition de 2020, c'est Alexandra, originaire de l'Ain, membre de la tribu de l'Est qui avait remporté la victoire. La rose des vents s'apprête à tourner.

france 2 20:10

**Le procès de Klaus Barbie**  
L'accusé



Le 11 mai 1987 s'ouvre au palais de justice de Lyon le procès du premier officier nazi jugé en France pour crime contre l'humanité. L'accusé est Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon entre 1942 et 1944, responsable de la déportation de plus de 14 000 juifs et résistants. L'inculpé a 74 ans au moment de l'ouverture de son procès. C'est surtout la fin d'une cavale de près de 40 ans. Traqué et confondu par Beate et Serge Klarsfeld au début des années 1970, Klaus Barbie est enfin extradé de Bolivie en 1983 grâce à des accords entre gouvernements.

france 3 20:10

**La malédiction du lys**



Un promoteur immobilier borde-lais, candidat à la mairie, est retrouvé assassiné chez lui, selon un mode opératoire datant de l'époque de l'esclavage et réservé aux fugitifs noirs. Issus de grandes familles aux passés liés à la traite négrière, ses intimes amis font la macabre découverte. Clémence Lacoste, une capitaine de police locale, fait équipe avec le lieutenant parisien Antoine Rosy, enclin à la bureaucratie. Ils unissent leurs forces pour résoudre une affaire complexe, dévoilant au passage des secrets enfouis de l'histoire de Bordeaux et explorant leurs propres origines.

CANAL+ 20:06

**Hors-saison**



Mathieu, un célèbre acteur, traverse une crise. Il abandonne en dernière minute le premier rôle d'une pièce de théâtre qui reposait sur lui pour partir quelques jours en thalassothérapie sur la côte bretonne. Dans l'établissement, peu fréquenté, le comédien traîne sa mélancolie et son ennui, acceptant de plus ou moins bonne grâce les manifestations d'affection et de reconnaissance du personnel et des pensionnaires. C'est alors qu'il reçoit un mot dans sa chambre.

M6 20:10

**Appel à témoins**



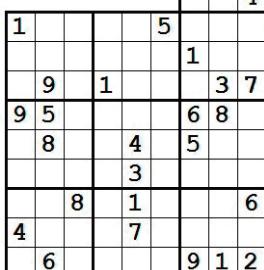
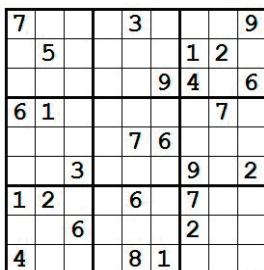
Touchées par une disparition ou un meurtre, des familles veulent éclaircir des affaires non élucidées. Dans ce numéro, les proches de Laurence Mangue et de Jean Wilmart-Tessier lancent des appels à témoins. La première, 53 ans, s'est volatilisée après avoir quitté son domicile conjugal en pleine nuit en 2017 à Saïx (Tarn). Le second n'a quant à lui jamais été revu depuis qu'il a pris la route en 2023 pour rejoindre un ami dans le Sud. La fille de Jean-Claude Rivière, retrouvé mort, entièrement nu, en 2021 dans son appartement maculé de sang à Sées (Orne), cherche aussi la vérité.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2599

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



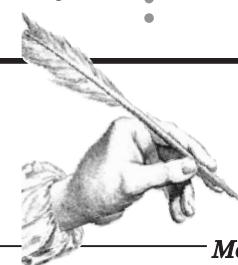
Horizontalement:

- 1 - Organisation secondaire
- 2 - En vain
- 3 - Revenir à de bons sentiments - Mot de liaison
- 4 - Il peur faire aller à droite - Quatre saisons - Le dernier vous habille bien
- 5 - Agence américaine - Démantèlera
- 6 - Satisfaisant une envie - Echassier sacré en Egypte
- 7 - Sable mouvant - Plante nutritive
- 8 - Cité bourguignonne - Refuses d'exprimer - Associer
- 9 - Flairée - Convenance
- 10 - Vieille hérésiarque - Partie d'écluse

Verticalement :

- A - Montra de façon grotesque
- B - A faire pour avoir du son - Orner de belles couleurs
- C - Cachais dans un asile agréable - Pour le labo, c'est nickel
- D - Également - Bien nettoyé
- E - Décampera - Numéro 1 en France
- F - Espoir de naufragé - Pas très récent
- G - Vipères cornues
- H - Courtois - Mère des Titans
- I - A faire trois fois - Il prise les bonnes blagues
- J - Bien dans le coup - Logis parfois grossiers
- K - Défauter - Rivière jaune
- L - Travailleras à son métier

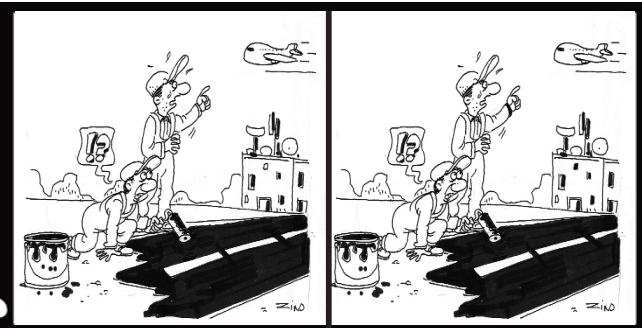
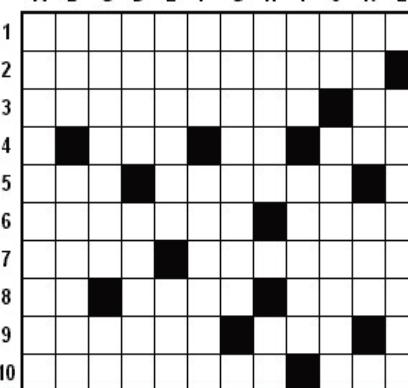
Zenreurs



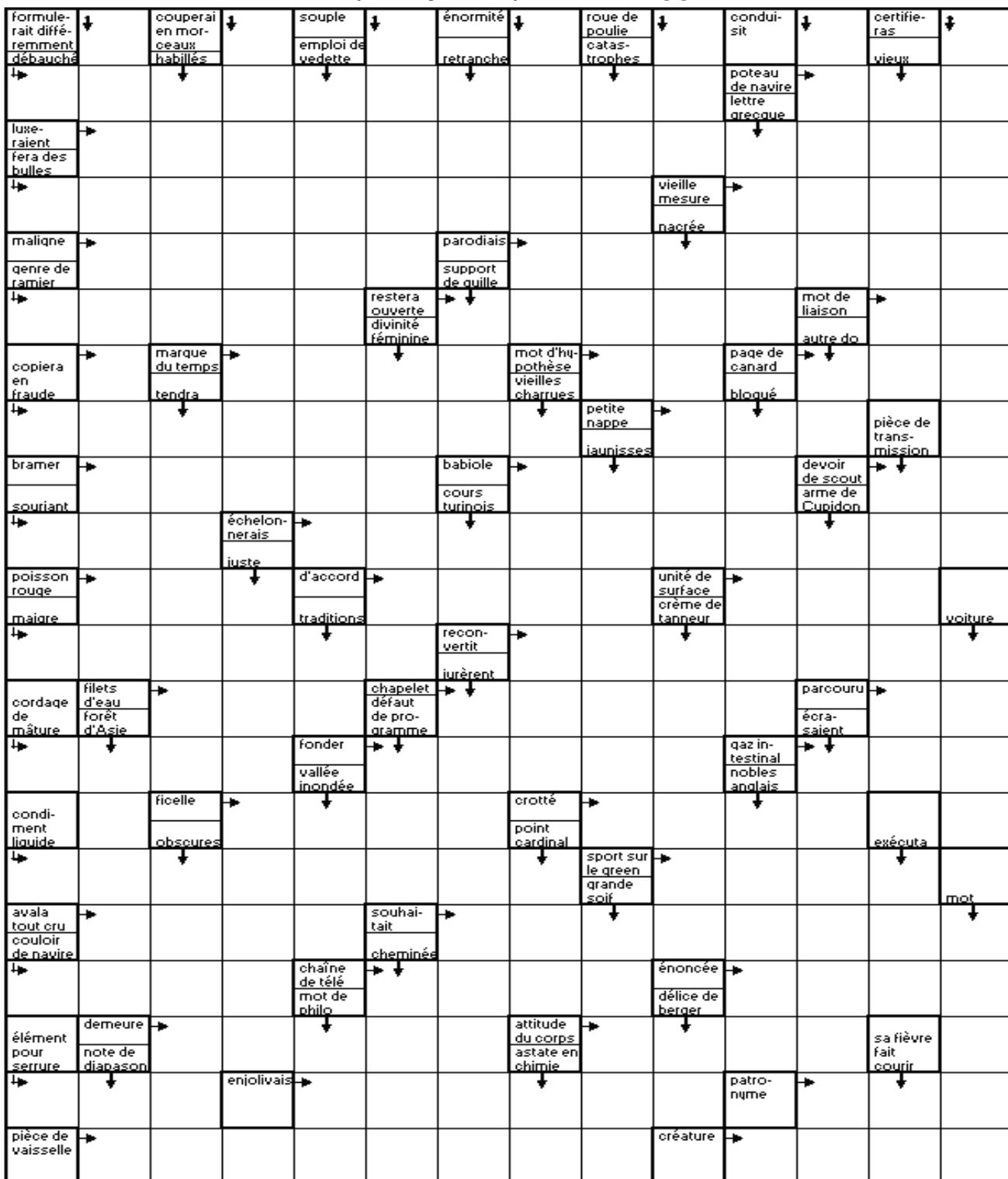
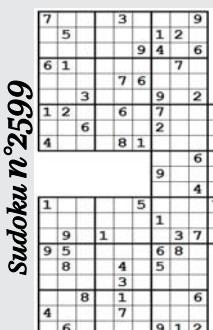
"Le futur est trop incertain pour s'en mettre beaucoup en peine."  
Jean-François Sénault

### Mots croisés N°2599

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1299

*Solution*

Mots Croisés n°2599

1	R	A	M	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	I	N	U	T	I	L	E	M	E	N	T	
3	D	E	C	O	L	E	R	R	E	T		
4	I	H	U	E	A	N	C	R	I			
5	C	I	A	R	A	S	E	R	A	S		
6	U	R	I	N	A	N	T	I	B	I	S	
7	L	I	S	E	C	R	E	A	L	E		
8	I	S	T	A	I	S	U	N	I	R		
9	S	E	N	T	I	E	G	R	E	A		
10	A	R	I	E	N	N	N	E	S	A	S	

Grille géante n°1299

R	D	A	A	R	A	A	A	D	E	V	G	O	N	D	E	M	A	T
D	E	V	O	R	G	N	D	E	M	A	T	O	N	C	E	S	A	T
D	E	B	O	I	T	R	A	I	E	N	T	O	N	C	E	S	A	T
P	E	T	I	L	L	E	R	A	I	E	N	T	O	C	E	S	A	T
B	I	S	E	T	E	E	B	E	R	A	I	E	N	T	O	C	E	T
B	I	S	E	T	E	E	B	E	R	A	I	E	N	T	O	C	E	T
P	I	R	A	R	I	R	E	R	A	I	E	N	T	O	C	E	S	A
G	A	I	R	E	S	P	A	C	E	R	A	I	N	T	O	C	E	S
E	T	I	D	E	S	O	I	T	A	C	E	R	I	N	T	O	C	E
E	T	A	R	U	S	S	E	R	C	E	R	I	N	T	O	C	E	T
E	T	A	R	U	S	S	E	R	C	E	R	I	N	T	O	C	E	T
V	I	N	A	I	G	R	E	E	S	A	L	I	N	T	O	C	E	T
G	O	B	A	E	S	P	E	R	D	A	T	I	N	T	O	C	E	T
R	A	I	L	A	R	E	T	E	R	A	I	N	T	O	C	E	S	A
R	A	I	L	A	R	E	T	E	R	A	I	N	T	O	C	E	S	A
C	L	E	S	T	E	E	T	E	R	A	I	N	T	O	C	E	S	A
C	L	E	S	T	E	E	T	E	R	A	I	N	T	O	C	E	S	A

## MUAY THAÏ - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 12 Algériens présents au rendez-vous de Libye, qualificatif aux Jeux Mondiaux 2025 en Chine (entraîneur)

Douze athlètes de l'équipe nationale algérienne de Muay Thaï prendront part au Championnat d'Afrique prévu du 14 au 18 avril à Tripoli (Libye), qualificatif pour les Jeux mondiaux 2025 en Chine, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de Full Contact, Kick-boxing, Muay-Thaï et disciplines assimilées.

"La sélection algérienne se trouve actuellement en stage de préparation (5-13 avril) au Centre de préparation et de rassemblement des équipes nationales à Soudania (Alger), en prévision de sa participation au rendez-vous africain de Tripoli, qualificatif pour les Jeux mondiaux 2025 en Chine.

Nous aspirons à qualifier le plus grand nombre d'athlètes pour ces Jeux", a déclaré à l'APS, Mustapha Fellag, entraîneur national de Muay-Thaï. Le rendez-vous africain de Tripoli verra la participation des meilleurs athlètes qui concourront pour le titre continental, et il représente également une opportunité de se qualifier pour les Jeux mondiaux de 2025, prévus en

Chine en août prochain. "Pour l'équipe nationale, composée de 12 athlètes dont deux femmes de différentes catégories de poids, ce tournoi permettra aux athlètes de concourir pour les premières places qui les qualifient pour les Jeux de Chine, mais également une opportunité pour le comité spécialisé de la Fédération Internationale de Muay-Thaï (IFMA) de sélectionner les meilleurs et les plus distingués pour participer aux Jeux Mondiaux 2025", a-t-on ajouté.

Le programme de préparation de l'équipe nationale comprend "un entraînement intensif pour améliorer leur condition physique et renforcer leur préparation technique et tactique pour décrocher le titre continental et de se qualifier aux Jeux mondiaux de 2025, prévus en

Chine en août prochain. "Pour l'équipe nationale, composée de 12 athlètes dont deux femmes de différentes catégories de poids, ce tournoi permettra aux athlètes de concourir pour les premières places qui les qualifient pour les Jeux de Chine, mais également une opportunité pour le comité spécialisé de la Fédération Internationale de Muay-Thaï (IFMA) de sélectionner les meilleurs et les plus distingués pour participer aux Jeux Mondiaux 2025", a-t-on ajouté.

L'entraîneur national a souligné que l'équipe nationale cherche à "obtenir des résultats positifs et à porter haut le drapeau national, d'autant plus que cette participation représente une opportunité précieuse pour un certain nombre d'athlètes algériens d'obtenir un visa de qualification pour les Jeux mondiaux, qui sont classés parmi les plus grands événements sportifs au niveau international".

Les représentants algériens sont en passe de relever ce défi avec détermination et résolution et de réaliser un nouvel exploit à ajouter au palmarès du sport algérien en Muay-Thaï.



### BOXE - CHAMPIONNAT NATIONAL (JUNIORS/GARÇONS) Oum El Bouaghi accueillera la compétition du 18 au 25 avril

L'édition 2025 du Championnat national de boxe, catégorie (Juniors/Garçons), se déroulera du 18 au 25 avril courant, à la salle omnisports d'Oum El Bouaghi (Est), a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

La compétition est ouverte aux pugilistes nés entre 2007 et 2008, qui se sont qualifiés pour cette phase finale à travers les différents championnats régionaux. Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au dimanche 13 avril courant, alors que la visite médicale générale et la pesée sont prévues le samedi 19 avril.

"Les Ligues d'Algier, Tizi-Ouzou et Sétif, classées aux trois premières places sur le plan national, pourront engager deux pugilistes par catégorie de poids, alors que les autres Ligues n'auront droit qu'à un seul représentant par catégorie de poids" a-t-on précisé de même source.

Les dix catégories de poids retenues pour cette compétition sont celles des 47-50 kg, -55 kg, -60 kg, -65 kg, -70 kg, -75 kg, -80 kg, -85 kg, -90 kg et +90 kg. Pour chaque catégorie de poids, la compétition consistera en un combat de trois rounds, d'une durée de trois minutes chacun, avec une pause d'une minute entre chaque round.



### JUDO L'Algérien Khaled Ouennouf souhaite briguer un poste au sein de l'Union Arabe de Judo (UAJ)

Le premier vice-président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Khaled Ouennouf, souhaite briguer un poste au sein du Bureau exécutif de l'Union Arabe de la discipline (UAJ), à l'occasion de l'Assemblée générale élective, prévue le 8 avril courant en Jordanie. Cette AGE se tiendra en marge des Championnats arabes 2025 de la discipline, prévus du 6 au 10 avril dans la capitale jordanienne Amman.

L'Algérie participe aux Championnats arabes-2025 avec un total de onze judokas (sept garçons et quatre filles), engagés dans la catégorie des cadets, sous la conduite de Hamid Chalal et Asma Belaidouche.

Il s'agit d'Alae-Eddine Sahraoui (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Dekouah (-60 kg), Mohamed Sadek Laoued (-66 kg), Oussama Laïb (-73 kg), Soheïb Zitouni (-81 kg) et Merouane



Mohamed Anis Bettahar (-90 kg) chez les garçons ainsi que Roufaida Bousebaâ (-44 kg), Ranim Chaïbi (-52 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg) et Dounia Adda (-70 kg) chez les filles. Les jeunes judokas algériens, qui se sont bien préparés pour cet événement, espèrent réussir un bon parcours en Jordanie et glaner un maximum de médailles d'or.

La plupart des athlètes sélectionnés pour le rendez-vous de Jordanie, aussi bien

chez les garçons que chez les filles, ont été médaillés d'or aux derniers championnats d'Afrique, d'où leur grande ambition pour ces championnats arabes.

En guise d'encouragement, le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Silini a adressé un message de soutien aux jeunes athlètes, ainsi qu'à Khaled Ouennouf pour le poste qu'il souhaite briguer au sein du Bureau Exécutif de l'UAJ.

### ATHLÉTISME - SEMI-MARATHON DES CINQ COLONELS La 3<sup>e</sup> édition fixée au 2 mai



La troisième édition du semi-marathon des Cinq Colonels se déroulera le vendredi 2 mai 2025, sur une distance réglementaire de 21 kilomètres, sur la Route Nationale N25, entre la Commune d'Aït Yahia-Moussa et celle de Tizi-Gheniff, a appris l'APS lundi auprès des organisateurs. Une compétition est ouverte uniquement aux seniors de plus de 18 ans (messieurs et dames) et les lauréats auront droit à des récompenses financières suivant leur catégorie

d'âge. Les cinq catégories d'âge retenues pour cette course sont celles des 18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, 60-69 ans et celle des 70 ans et plus, aussi bien chez les messieurs qu'en dames.

"Les deux athlètes les plus âgés de cette course (messieurs et dames) auront droit à une prime symbolique", a-t-on appris auprès de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou, coorganisatrice de l'événement avec la DJS locale et la Wilaya de Tizi-Ouzou. "L'inscription de

participation a débuté ce lundi et prendra fin, le dimanche 27 avril", a-t-on encore appris de même source.

La région de Draâ El Mizane et ses environs a offert à l'Armée de Libération Nationale (ALN) les colonels Ali Mellah, dit Si-Chérif (1924-1957), Amar Ouamrane (1919-1992), Krim Belkacem (1922-1970), Mohamed Zamoum, dit Si-Salah (1928-1961), et Slimane Dehlès, dit Si-Sadek (1920-2011).

APS

## COUPE DE LA CAF - QUART DE FINALE RETOUR

# Le CS Constantine s'envole cet après-midi vers Alger

Le Club Sportif Constantinois (CSC) a achevé sa préparation à Constantine en vue du quart de finale retour de la Coupe de la Confédération africaine, et s'envole lundi après-midi vers Alger, dans un périple décisif à la conquête d'un billet pour le dernier carré de cette compétition, sur la pelouse du stade du 5-Juillet qui abritera, hier soir, l'affiche retour face à l'USM Alger.

Sous la houlette de l'entraîneur, Kheireddine Madoui, le staff technique a peaufiné les ultimes détails de la préparation à Constantine à travers trois séances d'entraînement progressives axées successivement sur les aspects physiques, techniques et tactiques, dans le cadre d'un plan rigoureusement élaboré visant un retour avec le ticket qualificatif pour les demi-finales de la compétition continentale.

La première séance, tenue samedi dernier, a été consacrée à la récupération après les efforts intenses déployés lors du match aller, vendu par un nul (1-1) au stade Chahid Hamlaoui, avec une ouverture du score signée par l'attaquant, Mounier Tamine, avant que les visiteurs n'égalisent à la 73<sup>e</sup> minute.

La deuxième séance fut dédiée à la correction des erreurs défensives enregistrées lors de la première manche, notamment en ce qui concerne le placement sur les balles arrêtées.

Quant à la troisième et ultime séance, qui s'est déroulée dimanche soir sur la pelouse du stade Ben Abdellah Ramdane de Constantine, elle a permis de passer en revue le schéma tactique prévu et de booster le moral du groupe, avec un accent particulier mis



sur l'équilibre entre rigueur défensive et efficacité offensive.

Le CS Constantine devra cependant composer avec les absences de Tahar Fethallah et Miloud Rebaï, tous deux blessés, ce qui représente un défi supplémentaire pour Madoui face à une effectif limité en défense. Néanmoins, le staff technique affiche sa pleine confiance en ses remplaçants, jugés capables de relever ce défi continental.

Dans une déclaration accordée aux médias locaux, l'entraîneur Kheireddine Madoui, a affirmé que « tous les scénarios restent envisageables dans ce match que je qualifie de décisif.

Nous avons procédé à une évaluation complète du match aller, corrigé les lacunes, et nous aborderons cette rencontre avec une grande détermination, surtout après le retour de certains éléments clés comme M'sala au milieu

de terrain, revenir d'Alger avec la qualification».

Sur le plan organisationnel, plus de 6 000 billets ont été répartis aux supporters du CS Constantine, qui occuperont la tribune sud du stade du 5-Juillet, avec une possibilité d'ouverture d'autres gradins en cas d'affluence accumulée.

La direction du club a appelé les fans de Sanafir à se déplacer en masse pour soutenir leur équipe dans cette confrontation cruciale, tandis

que la vente des billets a été lancée via la plateforme numérique « Digi-Ticket ».

Le CS Constantine aborde donc cette rencontre avec l'espoir légitime de décrocher son billet pour le dernier carré, où l'attend le vainqueur du duel entre l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et la Renaissance de Berkane (Maroc).

Le défi s'annonce de taille, mais les enseignements du match aller et la qualité de la préparation durant toute la semaine offrent des signes encourageants quant à la capacité du club à créer l'exploit.

Sur le plan purement technique, le CS Constantine semble résolu à jouer l'option offensive sans pour autant plus sombre dans la précipitation, avec la nécessité de marquer à l'extérieur tout en maintenant une solidité défensive afin d'éviter les surprises de l'USMA, qui sera privée de Slimane Boukhenchouche, suspendu après son expulsion lors du match aller.

L'enjeu majeur résidera dans la cohésion des lignes et la forme des cadres, alors que l'espoir des supporters constantinois reste fermement ancré dans une qualification historique vers les sommets du football continental.

APS

## Laid Chahine Bellaouel : « La qualification se jouera à Alger »

**Entretien réalisé par F. YANIS**

Le défenseur axial des Vert et Noir, Bellaouel, estime que le groupe travaille dans une bonne ambiance et qu'ils sont décidés à revenir du 5 Juillet avec un bon résultat et pourquoi pas la qualification pour le prochain tour face aux gars de Soustara.

**Comment se déroule la préparation en prévision du match contre L'USMA ?**

Le dernier match face à l'USMA au match aller ont fait pour remporter cette première manche dommage, mais va rectifier le tir inchallah ce mercredi et on est désormais concentrés sur la rencontre qui nous opposera à l'USMA demain soir au stade du 5 juillet.

On n'a rien laissé au hasard et on est tous animés d'une grande volonté de faire un bon résultat et revenir avec la qualification Inch Allah.

**Mais vous aurez en face un adversaire difficile à manier sur son terrain ?**

On sait bien que l'USMA est une bonne équipe qui pratique un beau football cette saison et qui est sur le po-

dium. Les Usmistes ont réussi à arracher un point lors de la précédente rencontre mais nous on est appelés à garder cette bonne dynamique. On ira à Alger pour revenir avec un bon résultat malgré la difficulté de notre mission.

**Vous paraissiez optimiste pour revenir à la maison avec un résultat positif ?**

Nous sommes conscients de la lourde tâche qui nous attend, mais inch'Allah on ne va pas décevoir nos supporters. On se prépare activement et on aura une ultime séance ce mardi (ndlr : aujourd'hui) pour apporter les derniers réglages, avant d'affronter l'USMA demain soir.

Notre objectif reste la victoire et rien que la victoire et bien sûr la qualification pour les demi-finalistes de la coupe de la CAF. Sinon on se contentera d'un nul comme à aller cette à dire un but partout, mais la défaite est interdite pour nous. Il y a une bonne ambiance au sein du groupe et on travaille d'arrache-pied.

On a bien récupéré du match aller, pour être au rendez-vous face aux Usmistes pour ce match retour qui s'annonce très difficile pour les deux équipes.



**Les Sanafir rêvent d'ores et déjà de voir le CSC en demi-finale !**

C'est légitime pour les Sanafir de rêver du titre, mais on ne doit pas anticiper les choses, sachant que le parcours est encore long.

On doit négocier match par match, tout en tentant de réaliser de bons résultats à domicile ou à l'extérieur de nos bases, si on veut vraiment ga-

gner le titre il faut d'abord commencer par la victoire de demain soir et arracher la qualification.

Mais on fera tout notre possible pour donner de la joie aux Sanafir qui ont été à la hauteur depuis le coup d'envoi de cette compétition.

**On vous laisse le soin de conclure ?**

On demande aux suppor-

ters de se déplacer en force au stade du 5 juillet d'Alger pour nous prêter main-forte. On ne va pas les décevoir et inch'Allah on va leur offrir la victoire et la qualification.

Une chose est certaine, on ne va pas lâcher cette première place et on fera le nécessaire pour ne pas rater cette sortie contre l'USMA, et pourquoi pas la qualification.

F.Y

## ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE FÉMININE 2026 (U20) Les Algériennes en stage à Sidi Moussa (FAF)

La sélection algérienne féminine des moins de 20 ans (U20) a entamé dimanche un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, en prévision du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, prévu pour le mois de septembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Le sélectionneur national, Sid Ahmed Mouaz, a fait appel à 26 joueuses évoluant dans le championnat local pour ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 10 avril.

Les vertes ont lancé ce stage par une séance d'entraînement légère, entamée à 18h00 et d'une durée d'environ une heure. Pour rappel, la sélection algérienne est exemptée du premier tour des éliminatoires. Elle affrontera en double confrontation le Sénégal pour le compte du deuxième tour des éliminatoires du mondial de la catégorie des U20.

Le match aller se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre 2025, alors que la seconde manche est programmée en Algérie, une semaine plus tard : 26, 27 ou 28 septembre 2025. En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe.

Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026.

Le 4e et dernier tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller: 1, 2, 3 mai / retour : 8, 9, 10 mai). L'Afrique sera représentée par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se déroulera en août 2026 en Pologne.

Trente-huit nations africaines participent aux éliminatoires dans le but de décrocher l'un des quatre billets qualificatifs, à l'issue de quatre tours à élimination directe disputés en matchs aller-retour.



### CHAMPIONNAT D'EGYPTE - CERAMICA CLEOPATRA "Nous avons reçu plusieurs offres pour Kendouci" (directeur sportif)

Le directeur sportif de Ceramica Cleopatra (Div.1 égyptienne de football), Moataz Al-Bataoui, a indiqué que son club avait reçu "un grand nombre d'offres d'Egypte et de l'étranger", pour s'attacher les services du milieu international algérien, Ahmed Kendouci. Kendouci est un joueur talentueux, il possède de grandes qualités, et il est tout à fait normal qu'il reçoive des offres de clubs en Egypte comme à l'étranger.

Le dossier sera examiné à la fin de la saison, d'autant plus que nous avons déjà reçu un grand nombre d'offres. Nous nous réunirons avec Ali Maher (l'entraîneur principal) ainsi que le conseil d'administration, afin de prendre la décision la plus appropriée", a affirmé Al-Bataoui, dans une déclaration



accordée dimanche soir, à la chaîne "MBC Masr".

Kendouci (25 ans) avait rejoint Al-Ahly SC en janvier 2023 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Séïtif (Ligue 1/Algérie), avant de faire l'objet d'un prêt à Ceramica Cleopatra pour la

saison 2023-2024.

Ayant réussi à s'imposer au sein de sa nouvelle formation, la direction de Ceramica Cleopatra a décidé de racheter son contrat en début de l'année, après avoir évolué à titre de prêt pendant une saison et demie. Concernant un pos-

sible transfert de Kendouci au Zamalek, Al-Bataoui a tenu à préciser que "Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune offre officielle de Zamalek, et il n'y a aucune clause dans le contrat du joueur qui empêche son transfert au Zamalek. Mais il existe un certain respect moral entre nous, le Zamalek et Al-Ahly SC". Kendouci a inscrit cette saison 3 buts et délivré 7 passes décisives, en 18 apparitions, toutes compétitions confondues.

Il figurait sur la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matches disputés en mars : en déplacement face au Botswana (3-1) et à domicile devant le Mozambique (5-1), pour le compte des qualifications de la Coupe du monde 2026.

### LIGUE DES CHAMPIONS Le programme des quarts de finale aller



Programme des quarts de finale aller de la Ligue des champions de football prévus les hier et mercredi 9 avril à 20h00 (heures algériennes) :

**Mardi 8 avril:**

Arsenal (ENG) - Real Madrid (ESP)  
Bayern Munich (GER) - Inter Milan (ITA)

**Mercredi 9 avril:**

Paris SG (FRA) - Aston Villa (ENG)  
FC Barcelone (ESP) - Dortmund (GER).

### LIGUE 1 FRANÇAISE (28<sup>e</sup> J) - O. MARSEILLE Bennacer : "Il reste six finales"



Le milieu international algérien de l'Olympique Marseille, Ismaïl Bennacer, a déclaré que son équipe va jouer "six finales", dans l'objectif de décrocher une place qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions, au lendemain de la victoire décrochée à domicile face à Toulouse FC (3-2), en clôture de la 28e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

"Il reste six finales", a écrit Bennacer dans un message posté sur ses réseaux sociaux.

Titularisé par le technicien italien, Roberto De Zerbi, le joueur algérien a délivré une passe décisive, sur l'action du deuxième but de l'OM, signé l'attaquant anglais Greenwood (57e).

Il a cédé sa place dans le temps additionnel (90e+1), De son côté, l'autre internatio-

nal algérien de l'OM, l'attaquant Amine Gouiri, blessé, a déclaré forfait pour ce match.

Bennacer (27 ans) et Gouiri (25 ans), ont rejoint la cité phocéenne lors du dernier mercato d'hiver, en provenance respectivement de l'AC Milan (Italie) et du Stade rennais (France).

Si Bennacer s'est engagé en prêt, avec option d'achat, Gouiri a signé, quant à lui, jusqu'en juin 2029.

Une victoire qui permet à l'OM de mettre fin à une mauvaise série de trois revers de suite, et remonter à la deuxième place avec 52 points, loin derrière le leader Paris SG (74 pts), sacré champion de France pour la 13e fois de son histoire, à six journées de l'épilogue.

APS

## SOUTHAMPTON TROISIÈME RELÉGATION POUR RAMSDALE

Aaron Ramsdale (26 ans, 25 matchs toutes compétitions cette saison) est-il un chat noir ? Certains vont commencer à le penser. Transféré pour 21,4 millions d'euros par Arsenal lors du dernier mercato estival, le gardien anglais n'a pas pu éviter la relégation en Championship avec Southampton, bon dernier de Premier League. C'est la troisième fois de sa carrière que le portier britannique connaît une telle mésaventure après Bournemouth en 2019-2020 et Sheffield en 2020-2021.

## MILAN

## MAIGNAN RÉPOND SUR SON FUTUR

Moins performant ces derniers mois, le gardien de l'AC Milan Mike Maignan (29 ans, 30 matchs en Serie A cette saison) ne fait plus l'unanimité avec une prolongation de son contrat, qui expire en juin 2026, désormais incertaine. En marge du nul face à la Fiorentina (2-2) samedi en Serie A, l'international français a été invité à commenter sa situation personnelle. "Je me sens bien à l'AC Milan. Je donne tout pour ce maillot chaque fois que je le porte, chaque jour. Je vous dis la vérité : pour l'instant, je ne veux pas parler de mon contrat. Je veux parler de football et permettre à Milan de retrouver une place que ce club mérite et que nous voulons. Mon cas n'est pas le plus important en ce moment", a répondu l'ancien Lillois pour Sky Italia.

## MAN UTD LE MERCATO D'ÉTÉ, AMORIM PRÉVIENT

On peut s'attendre à une véritable révolution à Manchester United lors du prochain mercato d'été. Auteur de débuts très mitigés sur le banc mancunien, le manager des Red Devils Ruben Amorim a adressé un avertissement concernant l'importance de la prochaine période des transferts dans son projet. "Le prochain mercato d'été ? Je pense qu'il est crucial.

Nous essayons de tout faire le plus tôt possible. Si vous regardez le calendrier des équipes, nous n'aurons pas le Mondial des Clubs, ce qui signifie que nous aurons une pré-saison. Sur les prochaines années, il y aura un Mondial et un Euro, cette fenêtre va donc être très importante pour travailler sur notre base.

Il est clair pour tout le monde ici que cela va être crucial et que nous devons en profiter", a lancé le Portugais pour Sky Sports. Reste à connaître les moyens financiers mis à la disposition d'Amorim par l'actuel 13e de Premier League.



## FIORENTINA PROLONGATION IMMINENTE POUR DE GEA

David De Gea (34 ans, 31 matchs toutes compétitions cette saison) et la Fiorentina, c'est une affaire qui roule. Selon la presse italienne, le gardien espagnol a trouvé un accord avec les dirigeants de la Viola pour prolonger son contrat d'une saison, soit jusqu'en juin 2026, plus une année en option. L'ancien portier de Manchester United pourrait obtenir un salaire de 2,5 millions d'euros net à partir du prochain exercice.

## ROMA TEN HAG DANS LES PETITS PAPIERS ?

Libre depuis son éviction de Manchester United, en octobre dernier, Erik ten Hag pourrait prochainement rebondir. Selon la presse italienne, le nom de l'entraîneur néerlandais circule du côté de l'AS Roma, où Claudio Ranieri va prochainement rendre son tablier. Sa présence dans les tribunes du Stadio Olimpico lors du nul entre le club de la capitale italienne et la Juventus (1-1), dimanche en Serie A, a d'ailleurs donné plus de poids à cette rumeur.

## MAN CITY

## LE CLUB N'A RIEN PROPOSÉ À DE BRUYNE

C'est officiel depuis vendredi : le milieu de terrain Kevin De Bruyne (33 ans, 20 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) quittera Manchester City en fin de saison, à l'issue de son contrat, après 10 ans de bons et loyaux services. Pourquoi n'a-t-il pas prolongé ? Tout simplement car la direction a décidé de ne rien proposer au Belge, comme l'a expliqué son entraîneur Pep Guardiola.

"Concernant le départ de Kevin, la décision a été prise par le club. Le club, c'est le club. Moi, le directeur sportif Txiki Begiristain et le club. C'est comme ça", a sèchement répondu le technicien espagnol en conférence de presse.

Un choix sans doute motivé par le déclin évident de De Bruyne, sans oublier ses pépins physiques à répétition.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Délégué général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Délégué de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## **ALGÉRIE - ONU - SAHARA OCCIDENTAL**

### **Attaf reçoit l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu, dimanche, l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la tournée de M. De Mistura dans la région, en préparation du briefing qu'il présentera au Conseil de sécurité onusien lors de la session qui sera consacrée à la question du Sahara occidental prévu le 14 avril, précise le communiqué.

L'envoyé onusien avait effectué dernièrement des visites similaires au cours desquelles il a pris contact avec les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, outre la République islamique de Mauritanie, considérée tout comme l'Algérie, deux pays

observateurs dans le processus mené par les Nations unies. Lors de cette rencontre, M. Attaf a réitéré "le soutien absolu de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres et de son Envoyé personnel, M. Staffan de Mistura, visant à relancer le processus de règlement politique du conflit au Sahara occidental sur la base de la charte des Nations unies et des principes de la légalité internationale relatifs à la décolonisation".

Le ministre d'Etat a exprimé "la conviction profonde qui anime l'Algérie, à savoir que la seule et

unique voie pour parachever le processus de décolonisation au Sahara occidental, est la reprise des négociations directes entre les parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, sans conditions préalables et de bonne foi, afin de parvenir à une solution politique garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément à l'ensemble des résolutions onusiennes y afférentes, notamment celles du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale", conclut le communiqué.

## **ALGÉRIE - NIGÉRIA**

### **La nouvelle ligne aérienne Alger-Abuja insufflera un nouvel élan aux relations économiques et humaines entre les deux pays (ambassadeur)**

L'ambassadeur d'Algérie au Nigéria, Houcine Mezoued, a affirmé, dimanche à Abuja (Nigéria), que le lancement de la ligne aérienne reliant Alger et Abuja est à même d'insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales entre les deux pays, notamment dans les volets économique et humain.

M. Mezoued s'est ainsi exprimé lors de l'arrivée de l'avion d'Air Algérie à l'aéroport international d'Abuja à l'occasion du lancement d'une nouvelle ligne reliant Alger et Abuja (Nigéria), en présence du Secrétaire permanent du ministère de l'Aviation et du Développement de l'espace aérien au Nigéria, Abubakar Kana.

Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais aussi en "consécration de la dimension africaine de l'Algérie, et pour contribuer au développement des échanges et la liaison aérienne avec les autres pays africains", a précisé M. Mezoued à la presse.

Après avoir souligné que "l'Algérie et le Nigéria sont de grands pays en Afrique", l'ambassadeur a indiqué que l'ouverture de cette ligne constituait un "jalon dans les relations algéro-nigériannes", car elle permettra, a-t-il dit, aux hommes d'affaires des deux pays de se déplacer, d'échanger les visites et d'explorer les opportunités de commerce et d'investissement, et à la communauté algérienne établie au Nigéria et dans les pays voisins, ainsi qu'aux Nigérians de se rendre facilement et en peu de temps en Algérie".

De son côté, M. Kana a souligné que la nouvelle ligne constituera "une opportunité importante" pour les hommes d'affaires et les opérateurs économiques des deux pays, et permettra d'ouvrir de nouvelles perspec-

tives de coopération bilatérale dans plusieurs domaines, dont la santé et l'enseignement, tout en renforçant le partenariat, se félicitant des relations "historiques" entre l'Algérie et le Nigéria. Faisant part de la "satisfaction" de la partie nigériane quant à l'ouverture de cette nouvelle ligne aérienne, le responsable nigérien a affirmé que celle-ci se veut "une nouvelle étape" dans le processus de construction de "relations plus fortes et meilleures", et une "occasion pour renforcer la relation stratégique entre le Nigéria et l'Algérie".

"Les Nigérians, a-t-il dit, aiment voyager, ils voyagent non seulement à l'intérieur de l'Afrique, en Europe ou au Moyen-Orient, mais dans le monde entier. La situation géographique de l'Algérie et sa proximité avec le Nigéria est un grand avantage, vu que le voyage depuis le Nigéria vers l'Europe, ou au Moyen-Orient, sera désormais plus facile".

M. Kana a félicité la direction et le personnel d'Air Algérie pour cette initiative, qui contribuera à la réduction des tarifs, avec l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux voyageurs en provenance du Nigéria vers l'Algérie et inversement, et du Nigéria vers d'autres destinations en Europe et au Moyen-Orient.

Cette ligne directe sera assurée une fois par semaine avec un départ d'Alger vers Abuja tous les dimanches à 19h30 et une extension vers Douala (Cameroun). Le vol retour d'Abuja vers Alger est programmé chaque vendredi à 09h30 du matin.

Le lancement de cette ligne coïncide avec le plan de la compagnie pour la modernisation de la flotte, avec l'acquisition de 16 nouveaux avions et la transformation de l'aéroport d'Alger en un hub régional reliant l'Afrique à l'Europe et au Moyen-Orient.

## **ALGÉRIE - ITALIE**

### **Signature d'un accord de coopération entre l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem et l'Université "Federico II" de Naples (Italie)**

L'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem a récemment signé un accord de coopération avec l'Université Federico II de Naples (Italie), a indiqué, lundi, un communiqué de l'Université de Mostaganem.

Le communiqué précise que cet accord a été signé par le professeur Brahim Boudraj, recteur de l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, et le professeur Matteo Loreto, recteur de l'Université Federico II de Naples.

Selon la même source, l'accord

vise à élargir les échanges entre les deux universités, en particulier concernant les enseignants, le personnel administratif et les étudiants dans les domaines de la médecine et de la pharmacie, avec la possibilité de l'étendre à d'autres domaines, à l'avenir, comme convenu dans les termes de l'accord.

A travers ce partenariat, l'Université de Mostaganem cherche à renforcer sa coopération avec des universités situées de l'autre côté de la Méditerranée, notamment dans les domaines de l'enseignement, de

la recherche scientifique et de la formation, a ajouté la même source.

Le communiqué souligne que l'Université de Mostaganem compte également conclure des accords similaires avec des universités étrangères reconnues sur l'échelle internationale en matière de reconnaissance scientifique et de recherche et développer des partenariats pour soutenir les chercheurs et les étudiants à différents niveaux et dans divers domaines scientifiques.

APS

## **FRANCE**

### **Bruno Retailleau, grand perdant du réchauffement entre Paris et Alger**

**Par Abed Meghit**

Alors que la France et l'Algérie amorcent un nouveau rapprochement diplomatique, la position du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, se fragilise. Celui qui avait promis de démissionner si sa ligne dure n'était pas adoptée, semble aujourd'hui mis à l'écart sans tenir parole. La récente visite du ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, en Algérie, a ravivé le débat sur l'efficacité de la stratégie dite de la "poigne de fer", prônée par Bruno Retailleau pour gérer la crise franco-algérianne. Cette ligne dure, érigée en condition pour sa continuité au sein du gouvernement de François Bayrou, semble aujourd'hui contestée, tant sur la scène politique que médiatique. Pendant plusieurs semaines, Retailleau s'est imposé comme une figure médiatique, multipliant les attaques virulentes contre Alger. Mais ce ton offensif n'a manifestement pas produit les effets escomptés. Le retour à une diplomatie plus souple, incarnée par Jean-Noël Barrot, soulève des interrogations sur la pertinence de la méthode Retailleau. Son rival au sein du parti Les Républicains, Laurent Wauquiez, n'a pas manqué de critiquer son approche : Le journal Le Parisien a aussi ironisé sur l'évitement du ministre de l'Intérieur du dossier algérien, soulignant que ce sont désormais les ministres des Affaires étrangères et de la Justice et non Retailleau, qui se rendent à Alger pour relancer la coopération bilatérale. En effet, malgré ses déclarations répétées sur sa volonté de quitter le gouvernement en cas de désaveu, Bruno Retailleau est toujours en poste, alors que le traitement de la crise lui a été retiré pour être confié à l'Elysée et au Quai d'Orsay. Dans les rangs des Républicains, certains estiment que la stratégie de confrontation n'a rien apporté à la France, bien au contraire : « On a l'impression d'un retour au dialogue sans aucune contrepartie, tandis que nos intérêts en Algérie sont reçus », confie une source interne.

**A. M.**

## **NOMINATION**

### **Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Mozambique**

Le Gouvernement mozambicain a donné son agrément à la nomination de M. Malek Djaooud, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Mozambique, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.